



Comprendre les comportements d'achats
des ménages de l'Ain avec l'Observatoire du Commerce

www.ain.cci.fr



Pôle commercial de Bellegarde : quelle évolution depuis 15 ans ?

Résultats de la 7^e enquête sur les comportements d'achats des ménages

Avec le soutien du : **AIN**⁰¹
le Département

Avril 2019

Objectifs de l'enquête

Depuis 1988, l'Observatoire du Commerce de la Chambre de Commerce et d'Industrie de l'Ain réalise des enquêtes sur les comportements d'achats des ménages du département.

Les données issues de ces enquêtes permettent :

- d'**estimer** les dépenses des ménages par famille de produits (alimentaire, équipement de la personne, équipement de la maison, culture loisirs, hygiène santé beauté),
- d'**analyser** où sont effectués ces achats : type de commerce, ville, quartier, zone commerciale, rue...
- et d'**étudier** les évolutions des comportements d'achats des ménages et de l'offre commerciale.

Ces données ont trois usages principaux :

- **guider** les décisions de la Chambre concernant le commerce et son développement. Ainsi, l'analyse des évolutions de l'appareil commercial fournit une base solide pour la préparation des documents d'orientation ou de planification tels que les Schémas de Développement Commercial, les Documents d'Aménagement Artisanal et Commercial, les Schémas de Cohérence Territoriale ou encore les Plans Locaux d'Urbanisme.
- **fournir** aux commerçants ou aux créateurs/repreneurs d'entreprises des informations précises et objectives pour les aider dans leurs décisions : provenance de la clientèle par détermination de la zone de chalandise, évaluation du potentiel de dépense, partage du marché...
- **aider** les collectivités et les décideurs locaux qui poursuivent un objectif de maintien ou de revitalisation de leur appareil commercial. En effet, l'enquête permet aussi d'établir le bilan des forces et faiblesses du commerce d'un territoire donné, de connaître l'aire d'influence d'un pôle commercial, de définir des pistes de développement commercial.

Méthode de l'enquête



Cette 7^e enquête sur les comportements d'achats des ménages de l'Ain actualise les 6 études précédentes réalisées en 1988, 1991, 1995, 1999, 2003 et 2009.

Elle a été réalisée en partenariat avec la CCI du Beaujolais dans le cadre d'un marché régional dont l'objectif est de couvrir en plusieurs phases l'ensemble de la région Auvergne-Rhône-Alpes par ce type d'enquête.

Cette 7^e enquête a bénéficié d'un partenariat du Conseil départemental de l'Ain.

La réalisation de cette enquête a nécessité de découper le département de l'Ain en 52 secteurs géographiques analysables individuellement. Ces secteurs d'enquêtes correspondent pour la plupart, au découpage cantonal en vigueur avant la parution du décret n°2014-147 du 13 février 2014.

Entre le 12 mai et le 22 octobre 2016, 1 750 ménages résidant dans le département de l'Ain ont été interrogés par téléphone sur leurs dépenses et leurs habitudes de consommation concernant 54 produits de consommation courante dont 15 alimentaires et 39 non alimentaires.

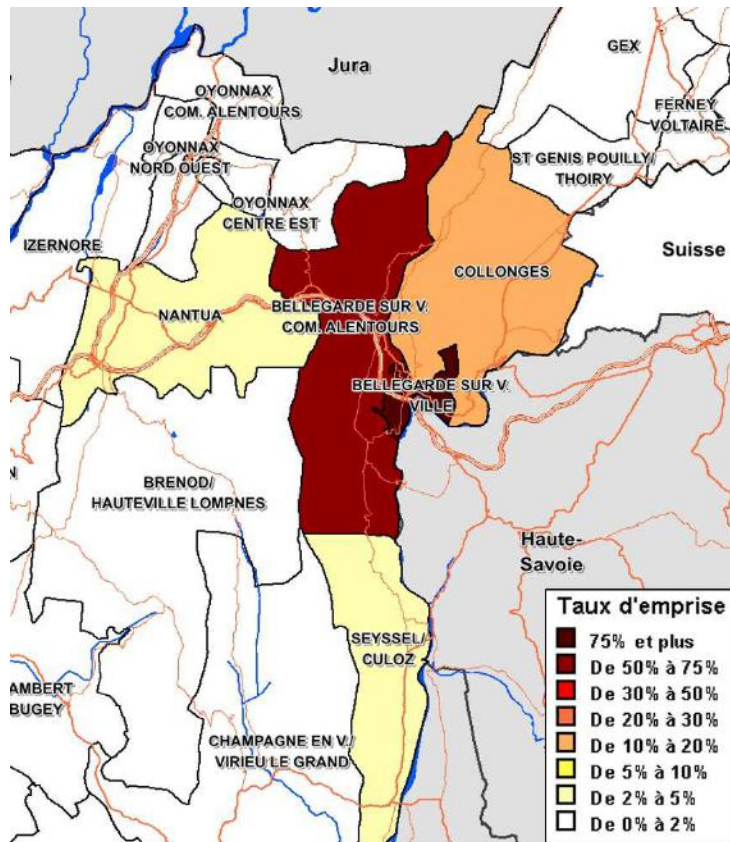
Plus de 5 000 heures d'interviews ont été nécessaires pour recueillir près de 100 000 actes d'achats réalisés dans plus de 6 200 lieux d'achats.

Le traitement des données recueillies a été réalisé durant le premier semestre 2017.



Où habitent les clients des commerces du pôle commercial ?

Zone d'attraction (partie Ain) du pôle commercial bellegardien



Secteurs d'habitation	Alimentaire + Non alimentaire		
	M€	%	Taux d'emprise
Bellegarde sur Valserine Ville	51,8	51,1%	75,5%
Bellegarde sur Valserine communes alentours	30,1	29,7%	65,7%
Collonges	12,7	12,6%	15,1%
Seyssel	1,8	1,8%	4,9%
Nantua	1,6	1,5%	2,2%
Gex	1,3	1,3%	0,7%
Reste Ain	2,0	2,0%	
Ailleurs (Haute-Savoie...)	(6,8)*		
Total (hors apports extérieurs)	101,2	100%	

Source : Enquête de 2016-2017 sur les comportements d'achats des ménages de l'Ain - CCI de l'Ain

* : Enquête de 2018 sur les comportements d'achats des ménages du Bassin Genevois - Schéma Métropolitain d'Aménagement Commercial

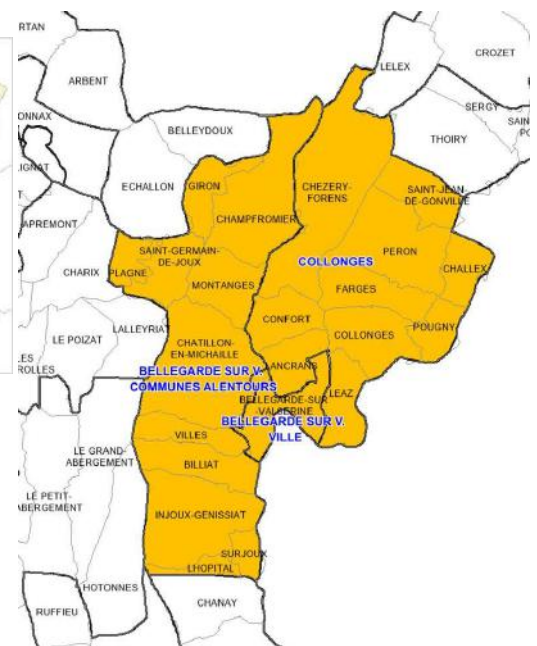
Plus de 93% du chiffre d'affaires (*hors apports extérieurs à l'Ain*) des commerces sédentaires et non sédentaires du pôle commercial bellegardien (composé des communes de Bellegarde-sur-Valserine et Châtillon-en-Michaille) est réalisé grâce aux achats des ménages habitant dans la commune de Bellegarde-sur-Valserine et dans les secteurs de Bellegarde-sur-Valserine communes alentours et de Collonges. Les taux d'emprise pour ces secteurs sont supérieurs à 15%.

Les 7% restants résultent principalement des dépenses des ménages résidant dans les secteurs de Seyssel, Nantua et Gex. Bien que pour ces secteurs les taux d'emprise soient nettement plus faibles (inférieurs à 5%), ces apports témoignent d'une certaine attractivité des commerces du pôle commercial bellegardien.

Par ailleurs, selon l'enquête sur les comportements d'achats des ménages du bassin genevois réalisée en 2018 dans le cadre du Schéma Métropolitain d'Aménagement Commercial du genevois français, les dépenses des ménages de la Haute-Savoie sont évaluées à environ 6,8 millions d'euros dans les commerces sédentaires et non sédentaires du pôle commercial bellegardien.

La zone de chalandise principale (*partie Ain*) du pôle commercial bellegardien est composée des secteurs géographiques suivants :

- Bellegarde-sur-Valserine ville constitué de la commune de Bellegarde-sur-Valserine,
- Bellegarde-sur-Valserine communes alentours composé de 11 communes (Billiat, Champfromier, Châtillon-en-Michaille, Giron, Injoux-Génissiat, L'hôpital, Montanges, Plagne, Saint-Germain-de-Joux, Surjoux, Villes)
- et Collonges constitué de 10 communes (Challex, Chézery-Forens, Collonges, Confort, Farges, Lancrans, Léaz, Péron, Pougny, Saint-Jean-de-Gonville).



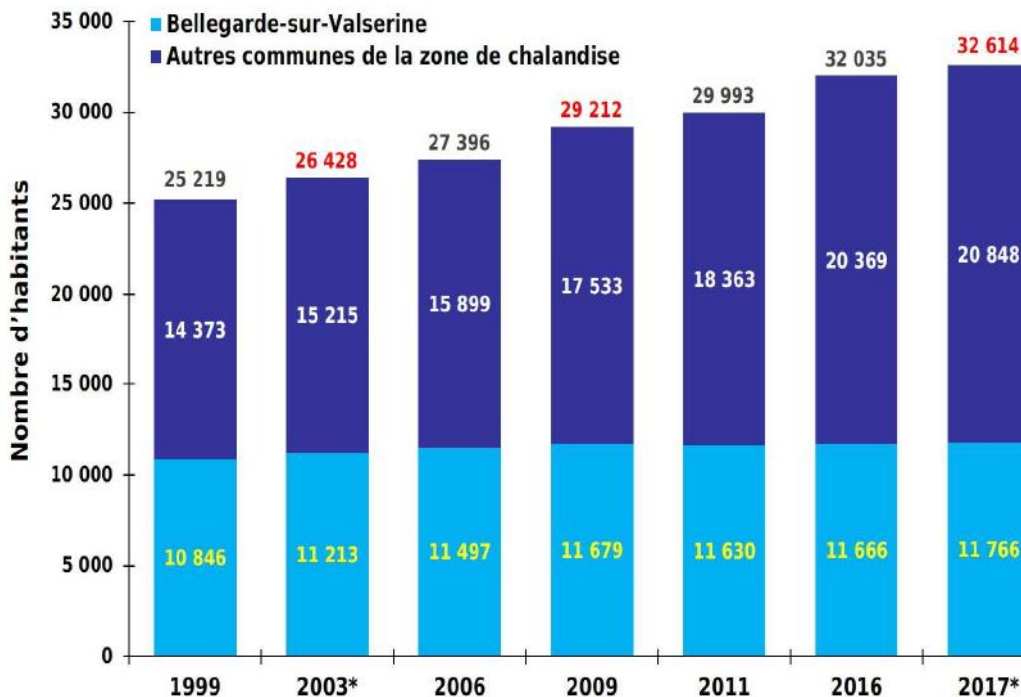
Ce pôle commercial dispose en effet d'une offre commerciale relativement variée, d'un marché forain et de nombreux services aux particuliers attractifs.

Cette zone d'attraction est d'ailleurs en cohérence avec la carte de domiciliation des actifs travaillant dans le pôle commercial bellegardien.



Combien d'habitants résident dans la zone de chalandise ?

Evolution de la population de la zone de chalandise (partie Ain)



Source : Recensements de la population - INSEE (* : estimations)

En 2017, on évalue à plus de 32 610, le nombre d'habitants résidant dans la zone de chalandise (partie Ain) contre plus de 29 210 en 2009 et près de 26 430 en 2003.

A partir des données du dernier recensement de la population, publiées par l'INSEE fin décembre 2018, la population légale de la zone de chalandise s'élève à 32 035 habitants en 2016.

36,1% de la population de cette zone habite en 2017 dans la commune de Bellegarde-sur-Valserine contre 36,4% en 2016, 38,8% en 2011, 40,0% en 2009, 42,0% en 2006, 42,4% en 2003 et 43,0% en 1999.

Bellegarde-sur-Valserine se classe au 6^e rang des communes de l'Ain les plus peuplées avec 11 666 habitants en 2016 (population municipale).

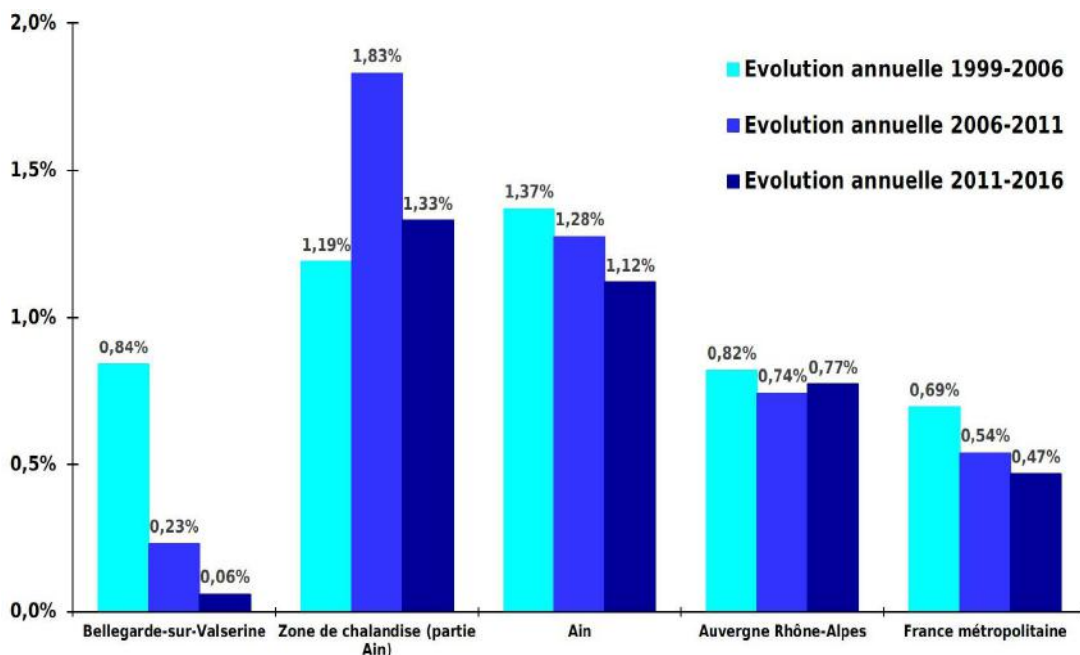


Comment a évolué la population de la zone de chalandise ?

Evolutions démographiques comparatives en %

En gagnant plus de 2 040 habitants, la zone de chalandise (partie Ain) du pôle commercial bellegardien a connu une croissance démographique entre 2011 et 2016 (1,33% par an) supérieure à celles observées dans l'Ain (1,12% par an), en Auvergne Rhône-Alpes (0,77% par an) et en France métropolitaine (0,47% par an).

Cette évolution de la population au sein de la zone de chalandise (partie Ain) est toutefois inférieure à celle constatée dans cette zone durant la période 2006-2011 (1,83% par an) mais est supérieure à celle relevée entre 1999 et 2006 (1,19% par an).



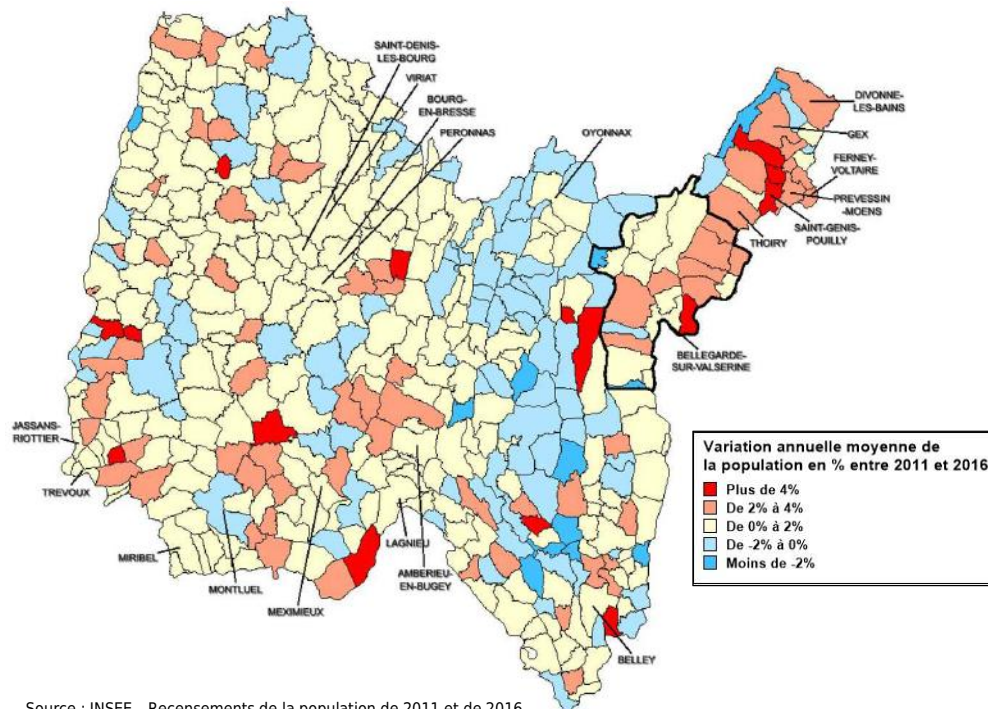
Source : Recensements de la population - INSEE

Quant à la commune de Bellegarde-sur-Valserine, sa population s'est accrue de 36 habitants entre 2011 et 2016 correspondant à une croissance démographique moyenne annuelle de 0,06%. Cette évolution est inférieure à celle relevée durant la période 2006-2011 (0,23% par an) et à celle constatée entre 1999 et 2006 (0,84% par an).



Comment a évolué la population des communes ?

Variation annuelle moyenne de la population par commune entre 2011 et 2016



Source : INSEE - Recensements de la population de 2011 et de 2016
(les 20 communes les plus peuplées de l'Ain (population légale > 5000 habitants) sont citées)

Les seules zones en recul démographique sont le Haut-Bugey, le Plateau d'Hauteville-Lompnes et quelques communes de la Dombes. Le Haut-Bugey est fortement industrialisé et a connu ces dernières années quelques difficultés économiques qui se sont traduites par une augmentation du chômage plus élevée dans ce territoire que dans le reste du département. Le Plateau d'Hauteville-Lompnes a connu plusieurs fermetures d'établissements de soins et de santé et l'activité touristique fut également impactée ces dernières années par le manque de neige en hiver.

En 2016, plus de 34% de la population de l'Ain se concentre dans les 20 communes les plus peuplées de ce département.

L'essor démographique de l'Ain est largement réparti sur quasiment tout le territoire.

Près de 76% des communes (soit 317) ont vu leur population augmenter entre 2011 et 2016. Pour la majorité d'entre elles, ces hausses sont principalement dues à des arrivées d'habitants supérieures aux départs.

99 communes ont toutefois vu leur population diminuer et 3 ont une population stable entre 2011 et 2016.

Le département de l'Ain bénéficie d'une dynamique économique propre. La croissance de la population de l'Ain est également alimentée par le desserrement des agglomérations genevoise, lyonnaise, caladoise et mâconnaise.



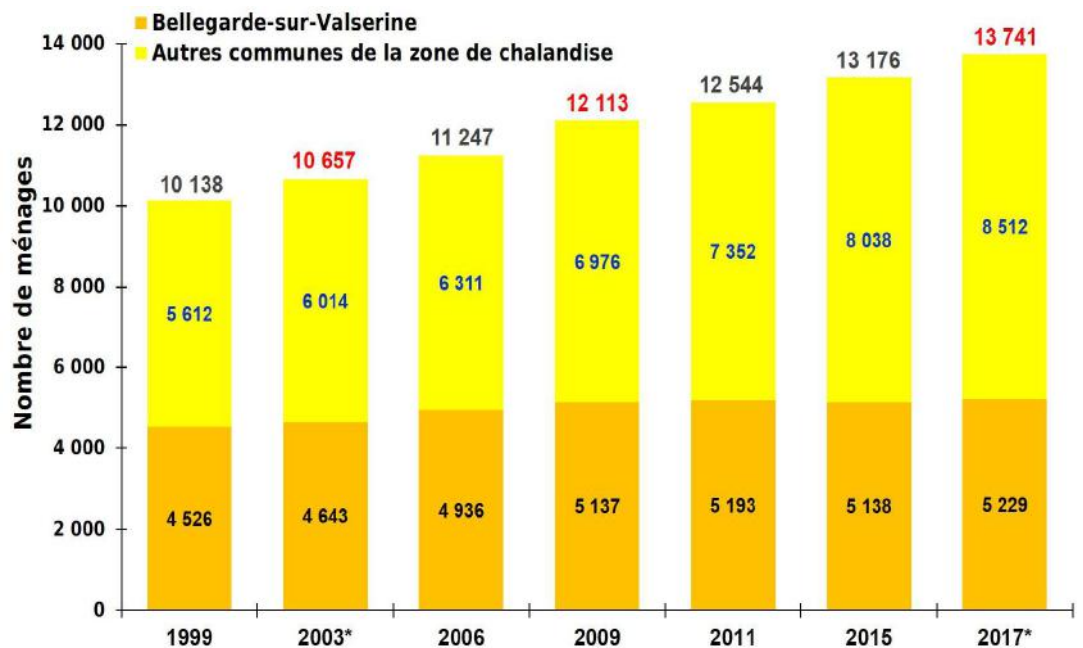
Combien de ménages vivent dans la zone de chalandise ?

Evolution du nombre de ménages résidant dans la zone de chalandise (partie Ain)

On estime que 13 741 ménages résident en 2017 dans la zone de chalandise (partie Ain) du pôle commercial bellegardien (composé des communes de Bellegarde-sur-Valserine et Châtillon-en-Michaille) soit environ 1 630 de plus qu'en 2009 et plus de 3 080 de plus qu'en 2003.

En 2017, 38,1% de ces ménages habitent dans la commune de Bellegarde-sur-Valserine contre 39,0% en 2015, 42,4% en 2009 et 43,6% en 2003.

Comme on l'observe d'ailleurs en France, la taille des ménages de la zone de chalandise (partie Ain) diminue : 2,37 personnes en moyenne par ménage en 2017, 2,41 en 2009, 2,48 en 2003.



Source : Recensements de la population - INSEE (* estimation)



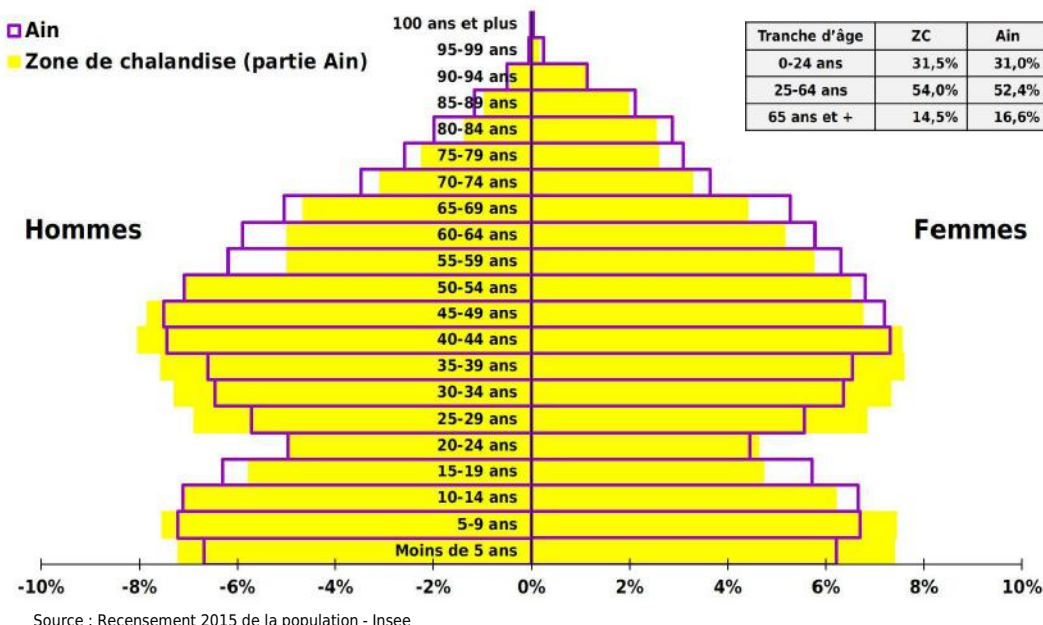
Comment se répartit la population de la zone en terme d'âge ?

Répartition de la population de la zone de chalandise (partie Ain) selon l'âge

La population de la zone de chalandise (partie Ain) du pôle commercial bellegardien est plus jeune que celle de l'Ain.

Ainsi, en 2015 :

- les moins de 25 ans représentent 31,5% de la population de la zone de chalandise (partie Ain) contre de 31,0% dans l'Ain,
- 54% de la population de la zone d'attraction (partie Ain) se situe dans la tranche d'âge « 25-64 ans » contre 52,4% dans l'Ain
- et 14,5% de la population de la zone de chalandise (partie Ain) est âgée de 65 ans et plus, soit une proportion inférieure à celle observée dans l'Ain (16,6%).



Qui sont les habitants de la zone de chalandise ?

Résultant d'une population relativement jeune, la proportion de retraités dans la zone de chalandise (partie Ain) (22,0%) est inférieure à celle observée en 2015 dans l'Ain (25,4%). La part des retraités dans la population de la commune de Bellegarde-sur-Valserine s'élève à 25,2% et est proche de celle constatée dans l'Ain (25,4%).

La proportion de professions intermédiaires (instituteurs, infirmiers, agents d'assurances, agents de maîtrise, techniciens...) dans la zone de chalandise (partie Ain) (15,6%) est proche de celle relevée dans l'Ain (16,0%)

et est nettement supérieure à celle observée dans la commune de Bellegarde-sur-Valserine (12,3%) en 2015.

Les ouvriers et les employés représentent en 2015 respectivement 21,1% et 18,4% de la population de 15 ans et plus de la commune de Bellegarde-sur-Valserine et 18,6% et 18,7% de la population de 15 ans et plus de la zone de chalandise (partie Ain), soit des proportions supérieures à celles constatées dans l'Ain (respectivement 15,6% et 16,6%).

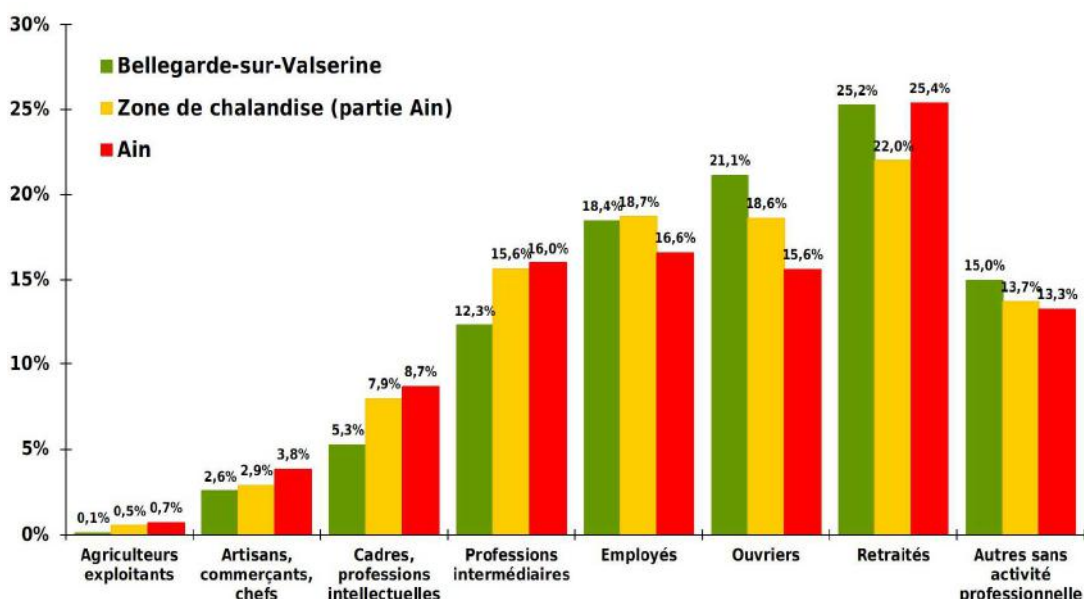
Les proportions de cadres et de professions intellectuelles supérieures dans la zone de chalandise (partie Ain) (7,9%) et dans la commune de Bellegarde-sur-Valserine (5,3%) sont inférieures à celle relevée dans l'Ain (8,7%).

Les artisans, commerçants et chefs d'entreprises représentent 2,9% de la population active de 15 ans et plus de la zone de chalandise (partie Ain) et 2,6% de la population active bellegardienne de 15 ans et plus, soit des proportions inférieures à celle relevée dans l'Ain (3,8%) en 2015.

Les proportions d'agriculteurs exploitants dans la zone de chalandise (partie Ain) (0,5%) et dans la commune de Bellegarde-sur-Valserine (0,1%) sont inférieures à celle observée dans l'Ain (0,7%) en 2015.

Enfin, la part de la population de 15 ans et plus sans activité professionnelle dans la zone de chalandise (partie Ain) (13,7%) est relativement proche de celle relevée dans l'Ain (13,3%) et est inférieure à celle constatée dans la commune de Bellegarde-sur-Valserine (15,0%) en 2015.

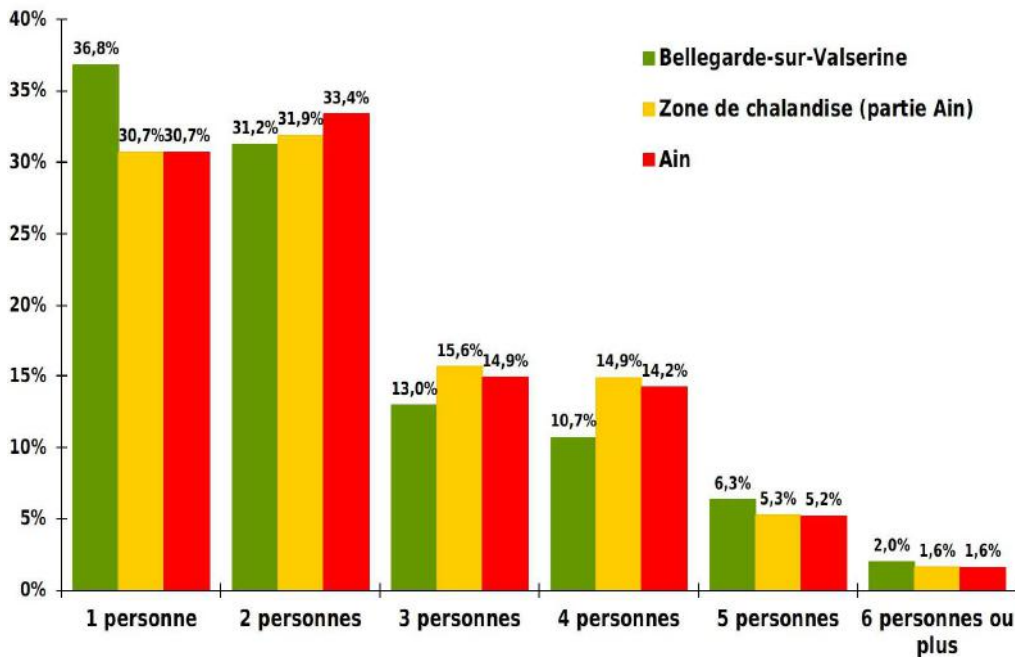
Répartition en % de la population 2015 de 15 ans et plus par CSP





De quelle taille sont les ménages de la zone de chalandise ?

Répartition en % des ménages de 2015 selon leur taille



Les ménages résidant dans la zone de chalandise (*partie Ain*) du pôle commercial bellegardien sont d'un peu plus grande taille que ceux de l'Ain. Ainsi, en 2015 :

- 62,6% des ménages de la zone d'attraction (*partie Ain*) sont composés de 1 ou 2 personnes contre 64,1% dans l'Ain,
- 21,8% des ménages résidant dans la zone de chalandise (*partie Ain*) sont constitués d'au moins 4 personnes contre 21,0% dans l'Ain.

Cependant, les ménages habitant à Bellegarde-sur-Valserine sont globalement de plus petite taille que ceux de la zone de chalandise (*partie Ain*). Ainsi :

- 68,0% des ménages bellegardiens sont composés de 1 ou 2 personnes
- et 19,0% d'au moins 4 personnes.



Comment sont les revenus des ménages de cette zone ?

Evolution des revenus nets moyens imposables par foyer fiscal

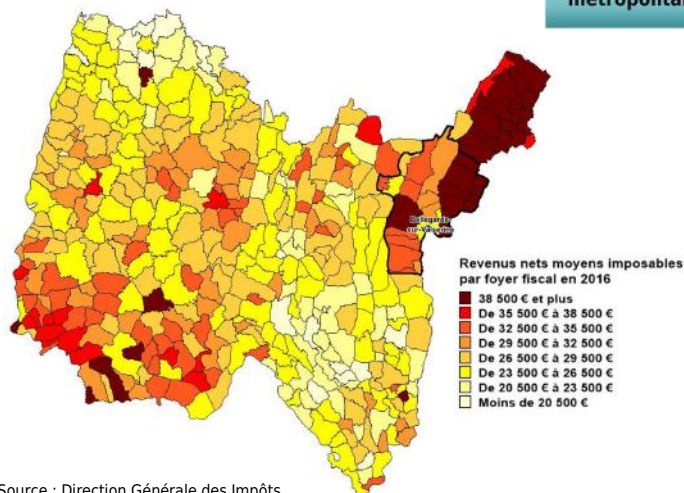
Le revenu net moyen imposable par foyer fiscal dans la zone de chalandise (*partie Ain*) (35 212 €) est supérieur à celui constaté en 2016 dans l'Ain (30 194 €), en Auvergne Rhône-Alpes (27 425 €) et en France métropolitaine (26 775 €).

Le revenu net moyen imposable par foyer fiscal dans la commune de Bellegarde-sur-Valserine (25 405 €) est inférieur à celui observé en 2016 dans la zone de chalandise (*partie Ain*).

Les évolutions des revenus nets moyens imposables par foyer fiscal entre 2011 et 2016 dans la commune de Bellegarde-sur-Valserine (10,5%) et dans la zone de chalandise (*partie Ain*) (16,2%) sont supérieures à celles observées dans l'Ain (7,5%), en Auvergne Rhône-Alpes (6,8%) et en France métropolitaine (5,5%).

Zone géographique	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Commune de Bellegarde	22 987 €	23 772 €	23 996 €	24 111 €	24 305 €	25 405 €
Zone de chalandise (<i>partie Ain</i>)	30 309 €	31 676 €	31 916 €	32 274 €	33 170 €	35 212 €
Ain	28 090 €	28 732 €	28 977 €	29 196 €	29 545 €	30 194 €
Auvergne Rhône-Alpes	25 676 €	26 237 €	26 464 €	26 706 €	27 075 €	27 425 €
France métropolitaine	25 381 €	25 805 €	25 982 €	26 200 €	26 486 €	26 775 €

Source : Direction Générale des Impôts



Source : Direction Générale des Impôts

Les revenus nets moyens imposables par foyer fiscal sont relativement élevés mais ne sont pas homogènes dans les 22 communes composant la zone de chalandise (*partie Ain*).

Ils sont globalement plus élevés dans le secteur de Collonges (44 417 €) que dans ceux de Bellegarde-sur-Valserine ville (25 405 €) et Bellegarde-sur-Valserine communes alentours (36 463 €).

Dans l'Ain, les revenus nets moyens imposables par foyer fiscal sont :

- plus élevés dans le Pays de Gex et dans le sud ouest du département
- et moins élevés dans le nord ouest et sud est de l'Ain.



Combien dépensent les ménages de la zone de chalandise ?

Dépenses moyennes annuelles par ménage et par produit en 2017

Produit	Zone de chalandise	Ain	France	IDC
Fruits et légumes frais	704 €	699 €	697 €	101,0
Pâtisserie et viennoiserie fraîche	202 €	189 €	177 €	114,1
Pain	374 €	350 €	329 €	113,7
Charcuterie, plats cuisinés frais, produits traiteurs	762 €	757 €	708 €	107,6
Viande fraîche	415 €	395 €	405 €	102,5
Volaille fraîche	209 €	211 €	203 €	103,0
Poisson frais, crustacés, coquillages	158 €	143 €	140 €	112,9
Epicerie	1 107 €	1 083 €	1 011 €	109,5
Chocolat, confiseries	316 €	317 €	281 €	112,5
Œufs, beurre, lait, produits laitiers	399 €	379 €	354 €	112,7
Fromage	476 €	456 €	383 €	124,3
Vin, champagne, crémant, apéritif, alcool, liqueur,	576 €	592 €	575 €	100,2
Café, thé tisane infusion	125 €	118 €	123 €	101,6
Boissons non alcoolisées et bières	436 €	411 €	451 €	96,7
Produits surgelés	235 €	245 €	244 €	96,3
Alimentaire	6 492 €	6 345 €	6 082 €	106,7
Chaussures et vêtements de sport	156 €	151 €	143 €	109,1
Chaussures de ville pour enfants de moins de 11 ans	27 €	29 €	25 €	108,0
Chaussures de ville adultes, adolescents de 11 ans et plus	243 €	237 €	225 €	108,0
Vêtements pour enfants de moins de 11 ans	176 €	169 €	146 €	120,5
Vêtements pour adolescents de 12 à 18 ans	115 €	110 €	102 €	112,7
Prêt-à-porter féminin	355 €	342 €	334 €	106,3
Prêt-à-porter masculin	291 €	285 €	280 €	103,9
Lingerie féminine, vêtements de nuit	106 €	99 €	90 €	117,8
Sous-vêtements homme, vêtements de nuit	35 €	36 €	34 €	102,9
Accessoires d'habillement, bijouterie fantaisie	198 €	213 €	174 €	113,8
Horlogerie, bijouterie	196 €	211 €	172 €	114,0
Maroquinerie, bagagerie	153 €	165 €	135 €	113,3
Optique, lunetterie	244 €	236 €	215 €	113,5
Equipement de la personne	2 293 €	2 282 €	2 073 €	110,6
Mobilier	567 €	580 €	471 €	120,4
Linge de maison, tissu d'ameublement	138 €	146 €	129 €	107,0
Arts de la table, vaisselle, ustensiles de cuisine, verrerie	222 €	212 €	164 €	135,4
Luminaires, articles de décoration,	78 €	80 €	82 €	95,1
Petit électroménager	125 €	117 €	92 €	135,9
Gros électroménager	275 €	253 €	226 €	121,7
Fleurs, bouquets, plantes d'intérieur	122 €	121 €	112 €	108,9
Plantes d'extérieur, graines, semences, engrais	85 €	84 €	77 €	110,4
Jardinage, animalerie	99 €	91 €	77 €	128,6
Articles de quincaillerie, petit bricolage	197 €	188 €	175 €	112,6
Matériel de gros bricolage, matériaux de construction	622 €	589 €	506 €	122,9
Revêtements sols et murs	125 €	121 €	114 €	109,6
Produits d'entretien, poudre à laver	238 €	225 €	215 €	110,7
Equipement de la maison	2 892 €	2 808 €	2 439 €	118,6
Appareils TV, vidéo, photo	140 €	132 €	127 €	110,2
Appareils hifi, radio, instruments de musique	44 €	41 €	40 €	110,0
Appareils informatiques, multimédia, consoles de jeux vidéo	280 €	268 €	232 €	120,7
Téléphonie	158 €	147 €	172 €	91,9
CD, DVD, autres consommables multimédia	169 €	161 €	142 €	119,0
Articles de sport	306 €	333 €	292 €	104,8
Jeux, jouets	158 €	173 €	151 €	104,6
Livres	99 €	119 €	134 €	73,9
Papeterie	74 €	75 €	61 €	121,3
Revue, magazines, journaux	253 €	255 €	227 €	111,4
Culture, loisirs, divers	1 681 €	1 704 €	1 579 €	106,4
Produits de toilette	411 €	394 €	395 €	104,1
Parfums, produits de beauté	277 €	337 €	317 €	87,4
Pharmacie, parapharmacie, articles médicaux	415 €	410 €	401 €	103,5
Hygiène, santé, beauté	1 103 €	1 142 €	1 113 €	99,1
Total	14 461 €	14 280 €	13 285 €	108,9

Source : Enquête 2016-2017 sur les comportements d'achats des ménages de l'Ain - CCI de l'Ain

Les dépenses moyennes annuelles d'un ménage résidant dans la zone de chalandise (*partie Ain*) du pôle commercial bellegardien s'élèvent en 2017 à 14 461 € et se répartissent de la manière suivante :

- 6 492 € en produits alimentaires (*épicerie, fruits et légumes, pain, viande, charcuterie, poisson, fromage, produits surgelés...*),
- 2 293 € en produits d'équipement de la personne (*prêt-à-porter, lingerie, chaussures, accessoires d'habillement, maroquinerie, bijouterie horlogerie, optique...*),
- 2 892 € en produits d'équipement de la maison (*meublier, linge de maison, électroménager, arts de la table, produits d'entretien, articles de jardinage, plantes, fleurs, bricolage, décoration...*),
- 1 681 € en produits de culture loisirs (*jeux, jouets, CD, DVD, articles de sport, livres, papeterie, journaux, appareils audio, vidéo, multimédia, matériels informatiques, téléphonie...*),
- 1 103 € en produits d'hygiène santé beauté (*produits de toilette, produits de beauté, pharmacie (hors remboursements de la Sécurité Sociale), parapharmacie...*).

Ces dépenses sont supérieures à celles constatées :

- dans l'Ain excepté pour celles concernant les produits de culture loisirs et d'hygiène santé beauté,
- et en France métropolitaine sauf pour celles concernant les produits d'hygiène santé beauté.



Comment ont évolué les dépenses des ménages de la zone de chalandise ?

Evolution des dépenses moyennes annuelles par ménage de la zone de chalandise (*partie Ain*) et par famille de produits

Entre 2003 et 2017, les dépenses moyennes annuelles par ménage résidant dans la zone de chalandise (*partie Ain*) du pôle commercial bellegardien ont globalement progressé de 9,6% soit environ 0,71% par an (*inflation incluse*).

Cependant, si cette progression s'élevait à 6,5% (soit 1,06% par an) entre 2003 et 2009, elle n'est que de 2,9% (soit 0,40% par an) durant la période 2009-2017.

La crise économique explique en partie ce ralentissement mais aussi certains changements dans les comportements d'achats des ménages.

Famille de produits	Dépense moyenne annuelle par ménage			Evolution	
	2003	2009	2017	2003-2009	2009-2017
Alimentaire	5 523 €	5 923 €	6 492 €	7,2%	9,6%
Equipement de la personne	2 281 €	2 281 €	2 293 €	0,0%	0,5%
Equipement de la maison	2 527 €	2 828 €	2 892 €	11,9%	2,3%
Culture, loisirs	1 895 €	1 956 €	1 681 €	3,2%	-14,1%
Hygiène santé beauté	973 €	1 071 €	1 103 €	10,1%	3,0%
Total	13 198 €	14 060 €	14 461 €	6,5%	2,9%

Source : Enquêtes de 2003, 2009 et 2016-2017 sur les comportements d'achats des ménages de l'Ain - CCI de l'Ain

Les évolutions ne sont d'ailleurs pas homogènes selon les familles de produits.

Ainsi, les dépenses annuelles moyennes par ménage en produits alimentaires sont en hausse (7,2% durant la période 2003-2009, 9,6% entre 2009 et 2017) s'expliquant en partie par des changements dans les comportements d'achats des ménages privilégiant notamment la qualité (produits biologiques, produits du terroir...) à la quantité : « manger moins mais manger mieux ».

Les évolutions concernant les produits non alimentaires sont globalement nettement plus faibles voire en forte baisse pour le culture loisirs s'expliquant par les effets de la crise sur la consommation des ménages mais aussi par le développement de l'immatériel.

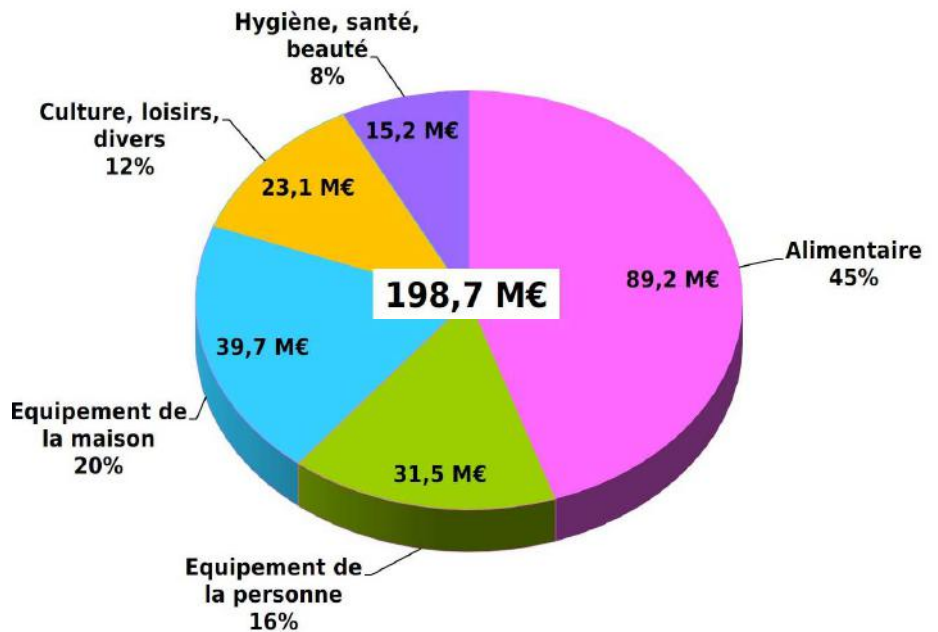


A combien s'élève le potentiel de consommation des ménages de la zone de chalandise ?

Les dépenses des 13 741 ménages de la zone de chalandise (*partie Ain*) du pôle commercial bellegardien en produits alimentaires et non alimentaires de consommation courante ont été évaluées en 2017 à près de 199 millions d'euros et se répartissent de la manière suivante :

- 89,2 millions d'euros (soit 44,9%) en produits alimentaires,
- 31,5 millions d'euros (soit 15,9%) en produits d'équipement de la personne,
- 39,7 millions d'euros (soit 20,0%) en produits d'équipement de la maison,
- 23,1 millions d'euros (soit 11,6%) en produits de culture, loisirs, divers
- et 15,2 millions d'euros (soit 7,6%) en produits d'hygiène, santé, beauté.

Répartition du potentiel de consommation 2017 des ménages de la zone de chalandise (*partie Ain*) par famille de produits

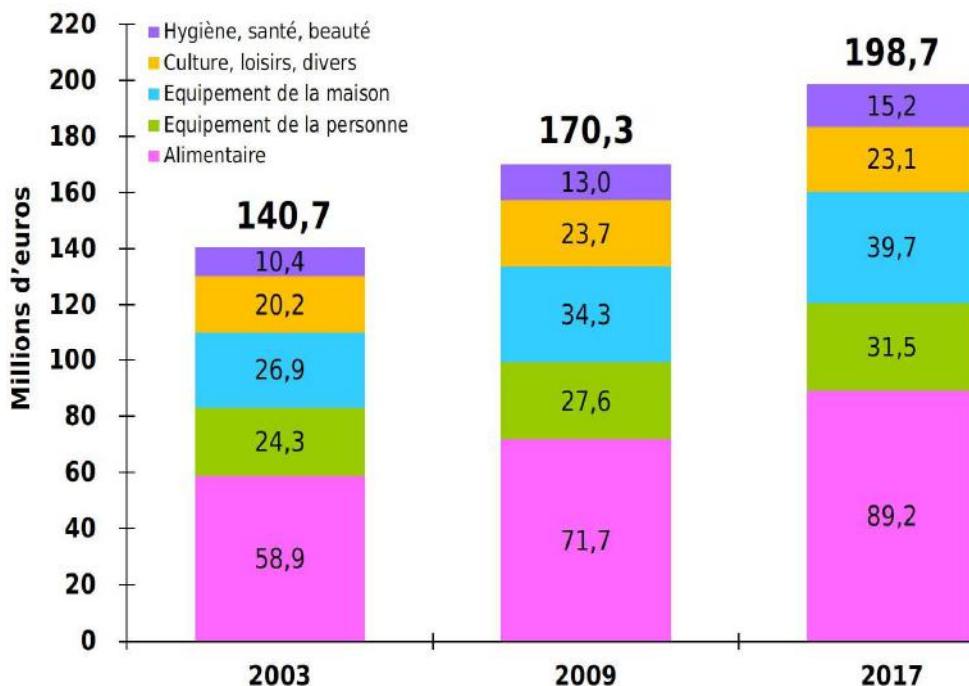


Source : Enquête de 2016-2017 sur les comportements d'achats des ménages de l'Ain - CCI de l'Ain



Comment a évolué le potentiel de consommation des ménages de la zone de chalandise ?

Evolution du potentiel de consommation des ménages de la zone de chalandise (*partie Ain*) par famille de produits



Source : Enquêtes de 2003, 2009 et 2016-2017 sur les comportements d'achats des ménages de l'Ain - CCI de l'Ain

Globalement, le potentiel de consommation des ménages de la zone de chalandise (*partie Ain*) s'est accru de 41,3% (soit 58,0 millions supplémentaires) durant la période 2003-2017. Il est ainsi passé d'environ 140,7 millions d'euros en 2003 à plus de 198,7 millions d'euros en 2017.

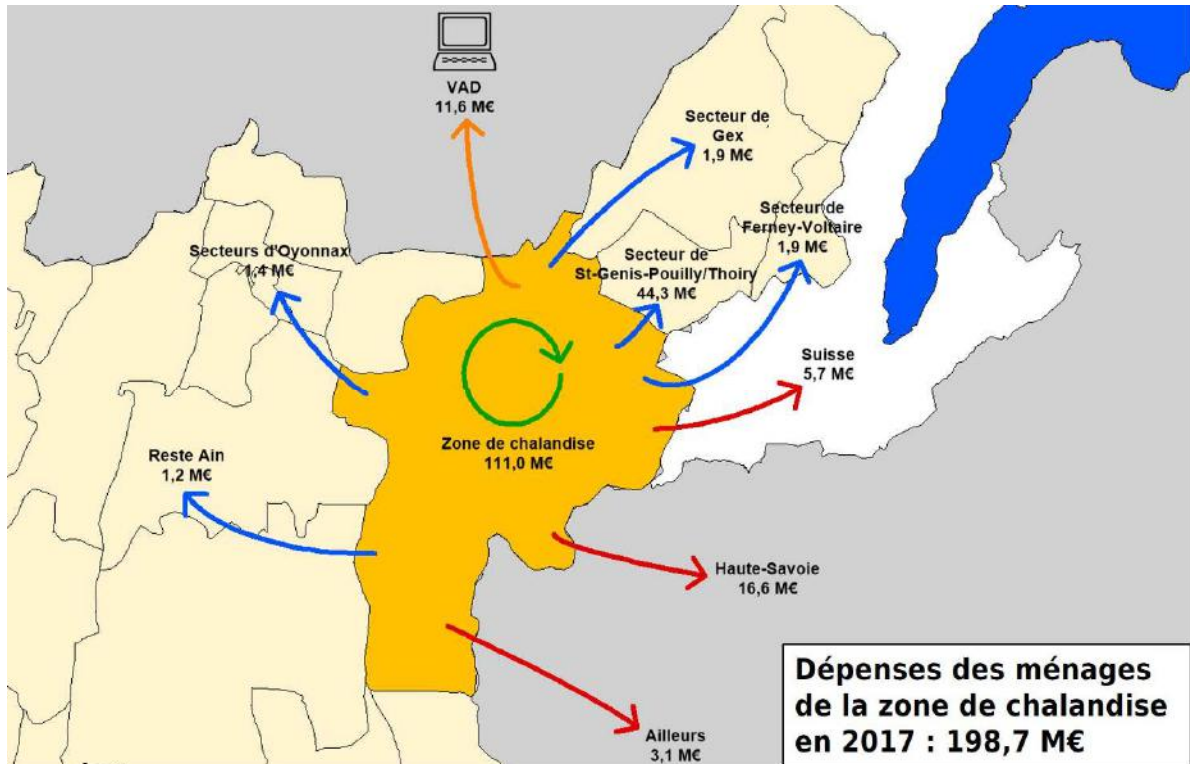
Toutefois, cette croissance de la consommation des ménages de la zone de chalandise (*partie Ain*) ralentit. Elle s'élevait en moyenne à 3,24% par an entre 2003 et 2009 contre 2,23% par an sur la période 2009-2017 (*inflation incluse*).

L'analyse par famille de produits montre des évolutions hétérogènes.



Où achètent les ménages de la zone de chalandise ?

Principales destinations des dépenses des ménages de la zone de chalandise (partie Ain) en 2017

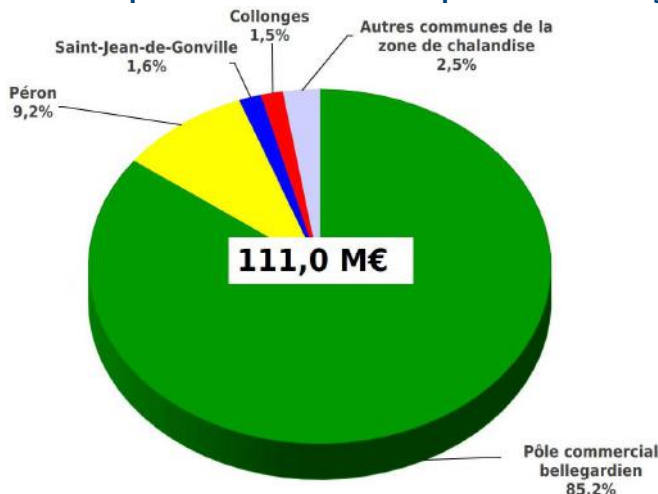


Source : Enquête de 2016-2017 sur les comportements d'achats des ménages de l'Ain - CCI de l'Ain

Sur les 198,7 millions d'euros (M€) dépensés en 2017 par les ménages de la zone de chalandise (partie Ain) du pôle commercial bellegardien :

- 111,0 M€ (soit 55,9%) sont dépensés dans les commerces sédentaires et non sédentaires présents dans cette zone
- et donc 87,7 M€ (soit 44,1%) en dehors de cette zone, se répartissant de la manière suivante :
 - 44,3 M€ (soit 22,3%) dans les commerces du secteur de Saint-Genis-Pouilly/Thoiry principalement ceux situés à Thoiry,
 - 16,6 M€ (soit 8,4%) dans les magasins de la Haute-Savoie essentiellement ceux de l'agglomération d'Annecy,
 - 11,6 M€ (soit 5,8%) auprès des sociétés de vente à distance (VAD) incluant essentiellement les achats effectués sur les sites internet de vente,
 - 5,7 M€ (soit 2,8%) dans les commerces suisses principalement ceux de l'agglomération genevoise,
 - 1,9 M€ (soit 1,0%) dans les magasins du secteur de Ferney-Voltaire notamment ceux de Ferney-Voltaire,
 - 1,9 M€ (soit 0,9%) dans les commerces du secteur de Gex notamment ceux de Ségny et de Gex,
 - 1,4 M€ (soit 0,7%) dans les magasins des secteurs d'Oyonnax en particulier ceux du pôle commercial oyonnaxien (constitué des communes d'Arbent, Bellignat et Oyonnax),
 - 1,2 M€ (soit 0,6%) dans les commerces des autres communes de l'Ain
 - et 3,1 M€ (soit 1,6%) ailleurs en France (en particulier dans le Rhône et en Savoie) et à l'étranger.

Principales destinations des dépenses des ménages au sein de la zone de chalandise (partie Ain) en 2017



S'agissant des achats effectués dans les commerces de la zone de chalandise (partie Ain) s'élevant globalement à 111,0 M€ en 2017, les principaux lieux d'achats sont :

- le pôle commercial bellegardien (composé des communes de Bellegarde-sur-Valserine et Châtillon-en-Michaille) dont l'offre commerciale capte plus de 85% (soit 94,6 M€) des dépenses effectuées par les ménages de cette zone,
- Péron dont les commerces captent environ 9% (soit 9,2 M€) des achats réalisés par les ménages de cette zone
- Saint-Jean-de-Gonville dont les magasins attirent 1,6% (soit 1,7 M€) des dépenses des ménages de cette zone
- et Collonges dont les commerces captent 1,5% (soit 1,7 M€) des achats effectués par les ménages de cette zone.

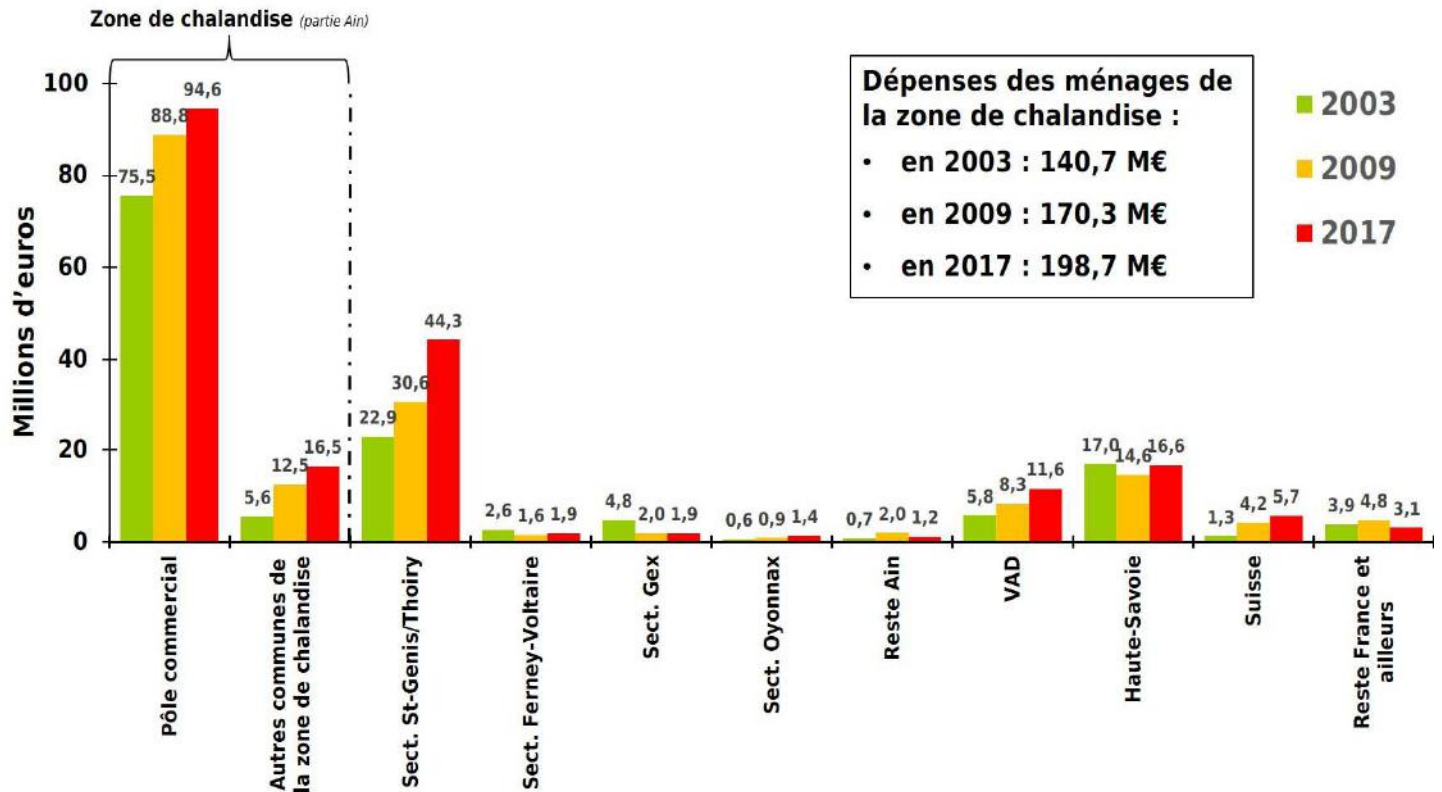
Les autres communes (Champfromier, Chézery-Forens...) disposant d'un appareil commercial moins étoffé captent 2,5% des dépenses des ménages de la zone de chalandise (partie Ain).

Source : Enquête de 2016-2017 sur les comportements d'achats des ménages de l'Ain - CCI de l'Ain



Comment ont évolué les destinations des dépenses des ménages de la zone de chalandise ?

Evolution des destinations des dépenses des ménages de la zone de chalandise (partie Ain)



Source : Enquêtes de 2003, 2009 et 2016-2017 sur les comportements d'achats des ménages de l'Ain - CCI de l'Ain

Les dépenses des ménages de la zone de chalandise (partie Ain) du pôle commercial bellegardien ont augmenté de 41,3% (soit 58,0 M€) entre 2003 et 2017.

Elles ont notamment progressé de manière relativement importante dans :

- les magasins du secteur de Saint-Genis-Pouilly/Thoiry (21,4 M€) notamment ceux de Thoiry. Cette croissance est nettement plus élevée durant la période 2009-2017 (13,7 M€) qu'entre 2003 et 2009 (7,7 M€),
- les commerces sédentaires et non sédentaires du pôle commercial bellegardien (19,1 M€) avec une évolution plus marquée entre 2003 et 2009 (13,3 M€) que durant la période 2009-2017 (5,8 M€),
- les magasins des autres communes faisant partie de la zone de chalandise (partie Ain) (10,9 M€) en particulier durant la période 2003-2009 (5,6 M€),
- auprès des sociétés de vente à distance (VAD) comprenant les sites de vente sur Internet (5,8 M€)
- et les commerces suisses (4,4 M€) en particulier entre 2003 et 2009 (2,9 M€).

Sur la période 2003-2017, les dépenses des ménages de la zone de chalandise (partie Ain) ont aussi légèrement progressé dans :

- les commerces des secteurs d'Oyonnax (0,8 M€) en particulier durant la période 2009-2017 (0,5 M€)
- et les magasins présents dans les autres communes de l'Ain (0,5 M€) malgré une baisse de 0,8 M€ entre 2009 et 2017.

Par ailleurs, elles ont baissé sensiblement dans les commerces du secteur de Gex (-2,9 M€) avec une diminution importante durant la période 2003-2009.

Elles ont aussi légèrement diminué entre 2003 et 2017 dans :

- les commerces du secteur de Ferney-Voltaire (-0,7 M€) malgré une hausse de 0,3 M€ durant la période 2009-2017,
- les magasins de la Haute-Savoie (-0,4 M€) malgré une augmentation (2,0 M€) entre 2009 et 2017

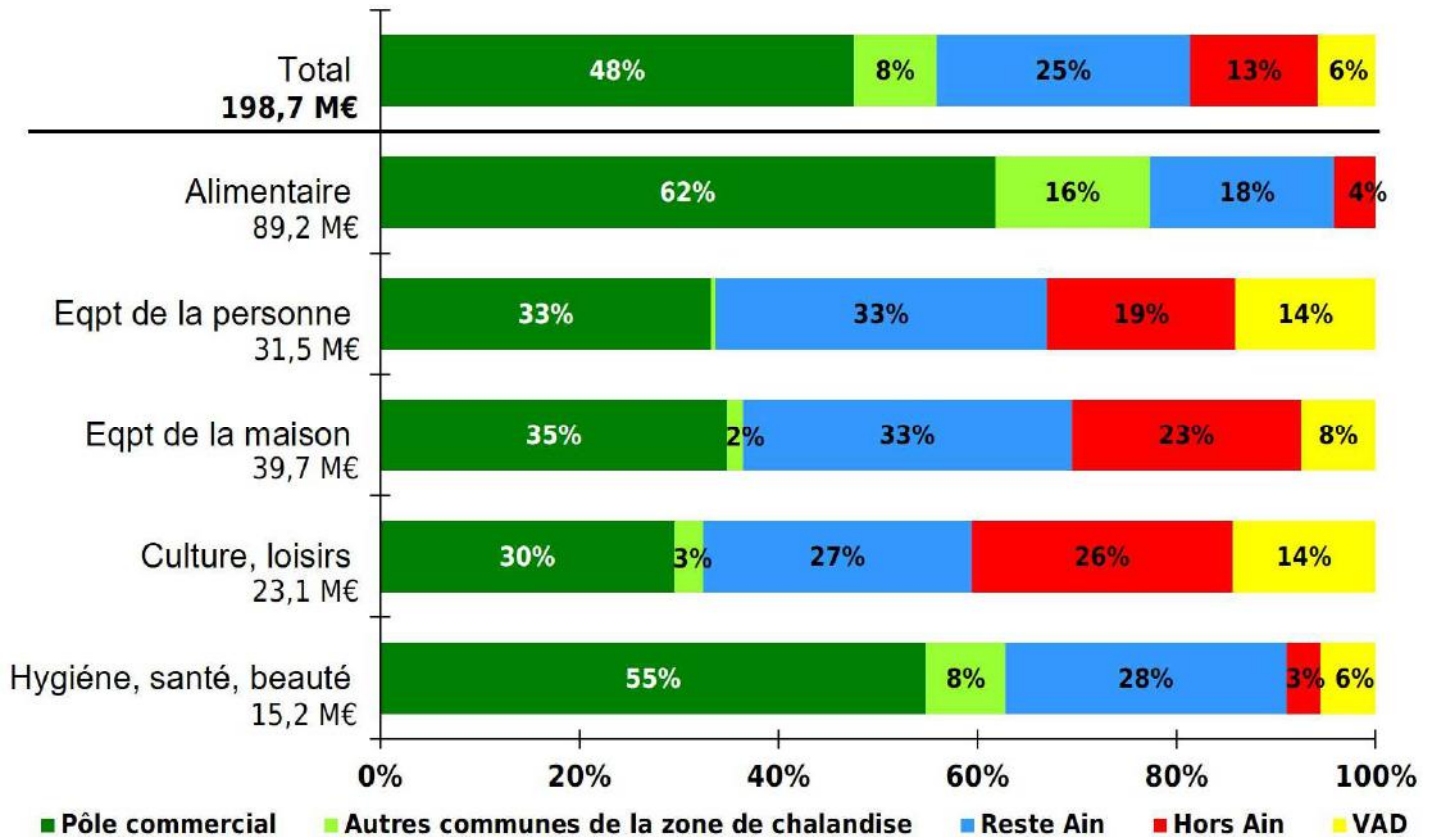
Ces évolutions sont à rapprocher :

- des modifications de l'offre commerciale intervenues durant cette période,
- de la croissance du nombre de ménages disposant d'une connexion Internet,
- des changements dans les comportements d'achats, les manières de consommer et de se déplacer
- et des variations dans les flux domicile-travail.



Qu'est-ce que les ménages de la zone de chalandise achètent dans les commerces de cette zone et en dehors de celle-ci ?

Répartition des dépenses 2017 des ménages de la zone de chalandise (partie Ain) par famille de produits et par lieu d'achats



Source : Enquête de 2016-2017 sur les comportements d'achats des ménages de l'Ain - CCI de l'Ain

En 2017, les ménages de la zone de chalandise (partie Ain) ont effectué :

- près de 56% de leurs dépenses dans les commerces présents dans cette zone :
 - près de 48% dans ceux du pôle commercial bellegardien (composé des communes de Bellegarde-sur-Valserine et Châtillon-en-Michialle),
 - et plus de 8% dans ceux des autres communes de cette zone (notamment ceux de Péron, Saint-Jean-de-Gonville, Collonges, Champfromier, Chézery-Forens...),
- plus de 25% dans les magasins des autres communes de l'Ain (en particulier ceux situés dans le secteur de Saint-Genis-Pouilly/Thoiry),
- près de 13% dans les équipements commerciaux situés en dehors de l'Ain (notamment ceux de la Haute-Savoie et de la Suisse)
- et près de 6% auprès des sociétés de vente à distance en particulier les sites de vente sur Internet.

Ces proportions varient en fonction des familles de produits.

Ainsi, les achats effectués en dehors de la zone de chalandise (partie Ain) (vente à distance incluse) concernent davantage les produits de culture loisirs (67% soit 15,6 millions d'euros), d'équipement de la personne (66% soit 20,9 millions d'euros) et d'équipement de la maison (64% soit 25,3 millions d'euros).

En alimentaire et en hygiène santé beauté, les proportions des dépenses effectuées en dehors des commerces de la zone de chalandise (partie Ain) sont moindres et s'élèvent respectivement à 22% (soit 20,3 millions d'euros) et à 37% (soit 5,6 millions d'euros). Ces achats sont principalement effectués dans les commerces proches du lieu de résidence ou du lieu de travail.



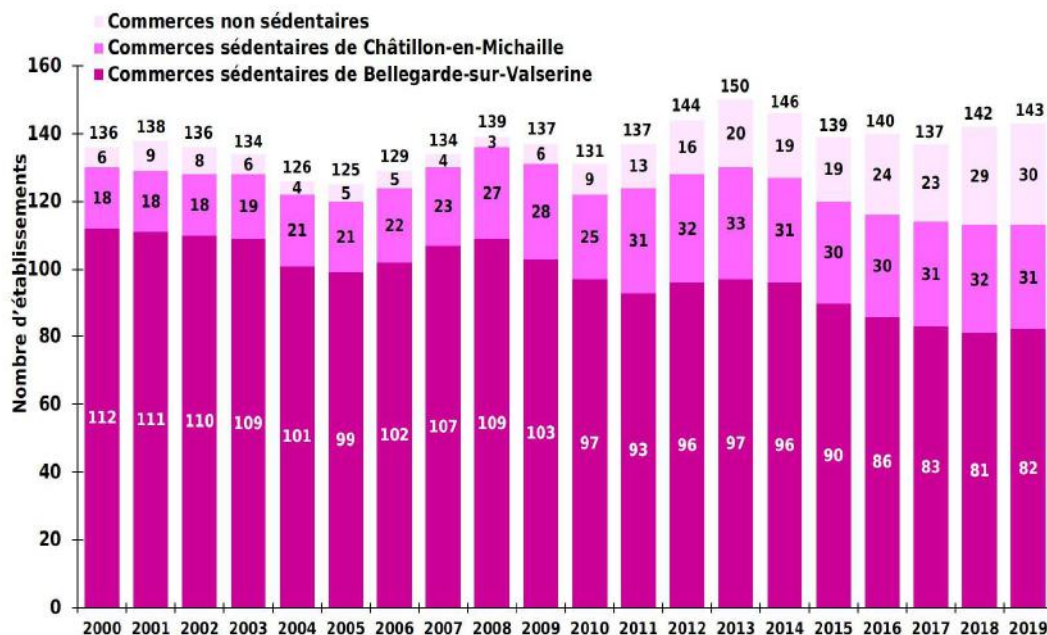
Comment a évolué l'offre commerciale dans le pôle bellegardien ?

Evolution du nombre de commerces de détail du pôle commercial

Sur la période 2000-2019, le nombre de commerces de détail, sédentaires et non sédentaires, présents au sein du pôle commercial bellegardien a globalement augmenté de manière non linéaire (c'est-à-dire en alternant des périodes de hausse et de baisse) pour s'établir début 2019 à 143 établissements.

Ils se répartissent en :

- 113 commerces de détail sédentaires dont 82 situés dans la commune de Bellegarde-sur-Valserine
- et 30 établissements de commerce de détail hors magasin (*vente à domicile, vente par automate, vente à distance, vente par catalogue...*) et sur éventaires et marchés.



Source : Fichier de la CCI de l'Ain

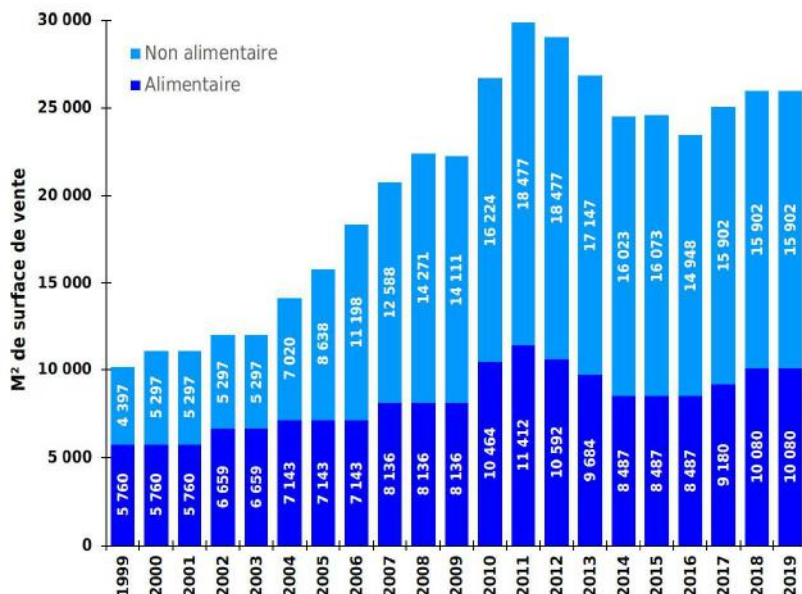
Si durant cette période, le nombre de commerces de détail non sédentaires a augmenté de 24 unités, le nombre de commerces de détail sédentaires a globalement diminué de 17 établissements au sein du pôle commercial bellegardien.

Cette évolution n'est toutefois pas homogène. Ainsi, entre 2000 et 2019, on dénombre une baisse de 30 commerces de détail sédentaires dans la commune de Bellegarde-sur-Valserine alors que durant cette même période, le nombre de commerces de détail dans la commune de Châtillon-en-Michaille s'est accru de 13 établissements.



Comment ont évolué les grandes surfaces dans le pôle commercial ?

Evolution des m² de surface de vente des commerces de plus de 300 m² du pôle commercial



Source : Observatoire du Commerce de la CCI de l'Ain

Année	Nbre d'étab.	m ² de surface de vente
1999	9	10 157
2000	11	11 057
2001	11	11 057
2002	11	11 956
2003	11	11 956
2004	11	14 163
2005	13	15 781
2006	15	18 341
2007	16	20 724
2008	18	22 407
2009	18	22 247
2010	20	26 688
2011	22	29 889
2012	22	29 069
2013	19	26 831
2014	16	24 510
2015	18	24 560
2016	17	23 435
2017	18	25 082
2018	20	25 982
2019	20	25 982

Début 2019, on recense dans le pôle commercial bellegardien, 20 commerces de détail de plus de 300 m² de surface de vente (6 à dominante alimentaire et 14 à dominante non alimentaire) exploitant au total près de 26 000 m² de surface de vente.

Le parc d'équipements en grandes surfaces, spécialisées ou non, du pôle commercial bellegardien s'est globalement accru de 11 unités (2 magasins à dominante alimentaire et 9 magasins spécialisés non alimentaires) sur la période 1999-2019.

Cette évolution s'est traduite par plus de 15 820 m² supplémentaires de surface de vente (4 320 m² en alimentaire et environ 11 500 m² en non alimentaire) soit une évolution moyenne annuelle d'environ 790 m².

Cette croissance n'est toutefois pas linéaire : après une forte croissance durant la période 1999-2011 correspondant au développement de l'offre commerciale dans les zones commerciales Pierre Blanche 1 et 2, puis une baisse entre 2012 et 2016, le nombre de commerces de plus de 300 m² de surface de vente est depuis en hausse.

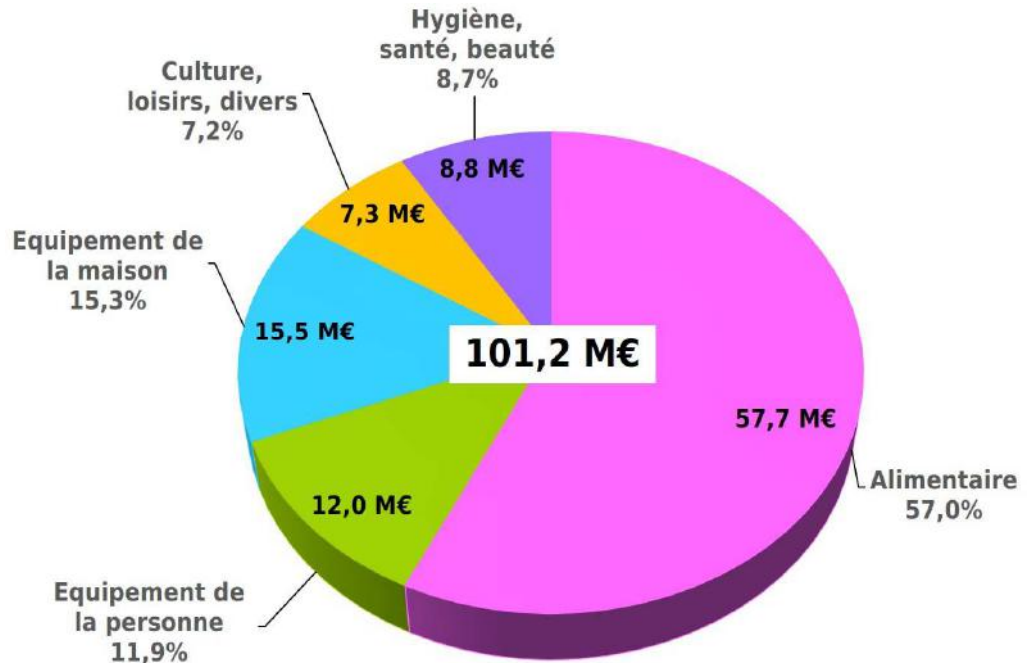


Quel est le chiffre d'affaires réalisé par l'ensemble des formes de distribution présentes dans le pôle commercial ?

Répartition du C.A. 2017 (hors apports extérieurs à l'Ain)
du pôle commercial par famille de produits

Le chiffre d'affaires réalisé par l'ensemble des formes de distribution (commerces de moins de 300 m², magasins de plus de 300 m² de surface de vente, marché forain...) présentes dans le pôle commercial bellegardien est évalué à plus de 101 millions d'euros en 2017 (hors apports extérieurs à l'Ain) et se répartit de la manière suivante :

- 57% de ce chiffre d'affaires (soit 57,7 millions d'euros) est réalisé grâce à la vente de produits alimentaires,
- près de 12% (soit 12,0 millions d'euros) par la distribution de produits d'équipement de la personne,
- plus de 15% (soit 15,5 millions d'euros) par la vente de produits d'équipement de la maison,
- environ 7% (soit 7,3 millions d'euros) par la commercialisation de produits de culture et de loisirs
- et près de 9% (soit 8,8 millions d'euros) par la vente de produits d'hygiène, santé et de beauté.



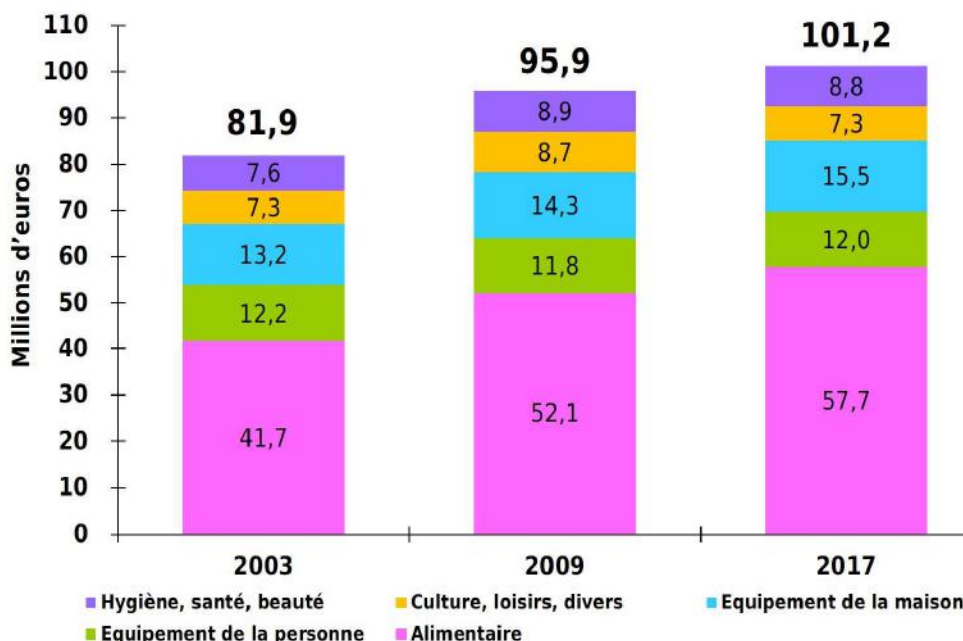
Source : Enquête de 2016-2017 sur les comportements d'achats des ménages de l'Ain - CCI de l'Ain

Avec un chiffre d'affaires estimé à plus de 101 millions d'euros (hors apports extérieurs à l'Ain) en 2017, sa diversité en matière d'offre commerciale et de services aux particuliers (privés et publics), le pôle commercial bellegardien (composé des communes de Bellegarde-sur-Valserine et de Châtillon-en-Michaille) est l'un des cinq pôles commerciaux majeurs de l'Ain.



Comment a évolué le chiffre d'affaires du pôle commercial ?

Evolution du C.A. (hors apports extérieurs à l'Ain) du pôle commercial
par famille de produits



Le chiffre d'affaires (hors apports extérieurs à l'Ain) réalisé par l'ensemble des formes de distribution du pôle commercial bellegardien a augmenté de plus de 19 millions d'euros passant de 81,9 millions d'euros en 2003 à 101,2 millions d'euros en 2017, soit une croissance de 23,6% (inflation incluse) inférieure à celle constatée dans l'Ain (41,5%).

Toutefois, cette croissance du chiffre d'affaires (hors apports extérieurs à l'Ain) ralentit : elle s'élevait à 2,7% par an durant la période 2003-2009 contre 0,8% par an entre 2009 et 2017.

Par ailleurs, l'analyse par famille de produits montre que ces évolutions ne sont pas homogènes.

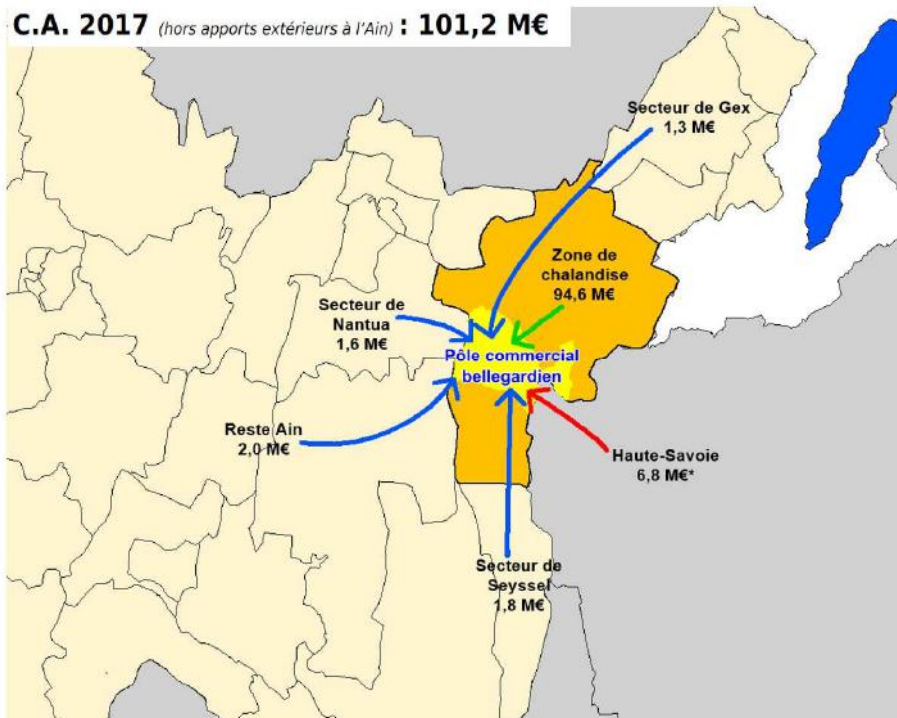
Source : Enquêtes de 2003, 2009 et 2016-2017 sur les comportements d'achats des ménages de l'Ain - CCI de l'Ain



Où habitent les clients des commerces du pôle commercial et combien dépensent-ils ?

Les principaux apports au C.A. 2017 du pôle commercial

C.A. 2017 (hors apports extérieurs à l'Ain) : 101,2 M€



Plus de 93% de ce chiffre d'affaires (soit 94,6 millions d'euros) est réalisé grâce aux dépenses des ménages résidant dans la zone de chalandise (partie Ain).

Les 7% restants résultent des achats des ménages :

- du secteur de Seyssel (1,8 million d'euros),
- du secteur de Nantua (1,6 million d'euros)
- du secteur de Gex (1,3 million d'euros)
- et du reste du département de l'Ain (2,0 millions d'euros).

Par ailleurs, selon l'enquête sur les comportements d'achats des ménages du bassin genevois réalisée en 2018 dans le cadre du Schéma Métropolitain d'Aménagement Commercial du genevois français, on estime à environ 6,8 millions d'euros les dépenses des ménages de la Haute-Savoie dans le pôle commercial bellegardien.

Source : Enquêtes de 2016-2017 sur les comportements d'achats des ménages de l'Ain - CCI de l'Ain

* : Enquête de 2018 sur les comportements d'achats des ménages du Bassin Genevois - Schéma Métropolitain d'Aménagement Commercial



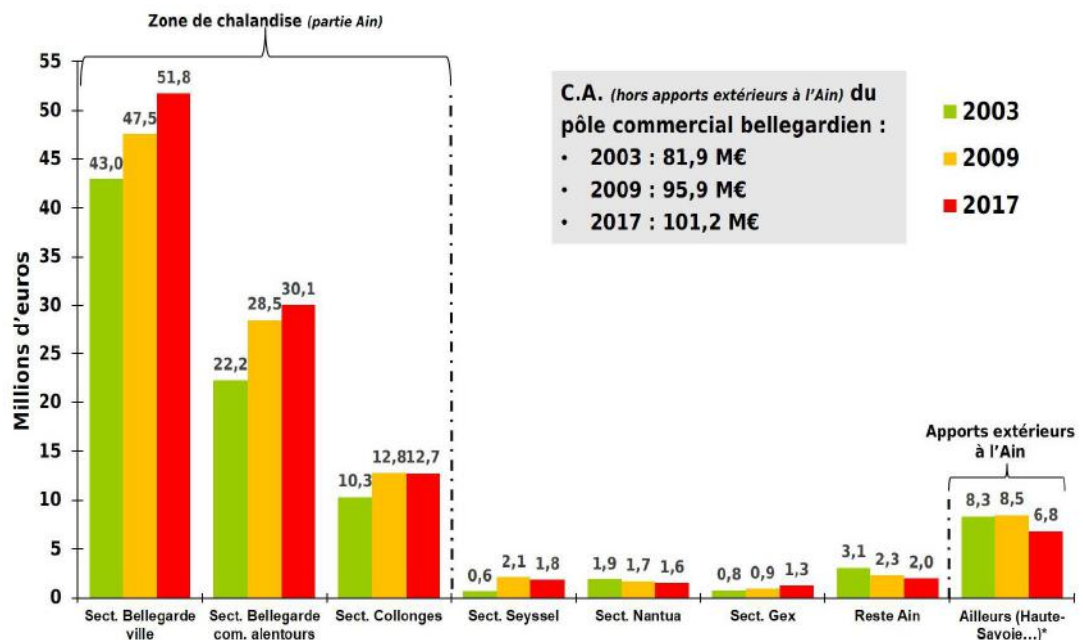
Comment ont évolué les provenances des apports au chiffre d'affaires du pôle commercial ?

Evolution de la provenance des principaux apports au C.A. du pôle commercial

Le chiffre d'affaires (hors apports extérieurs à l'Ain) du pôle commercial bellegardien a globalement progressé de plus de 19 millions d'euros (M€) entre 2003 et 2017.

Cette évolution s'explique en partie par la progression de l'attractivité de ce pôle commercial entre 2003 et 2017 sur les secteurs composant sa zone de chalandise (partie Ain) :

- 8,8 M€ sur les ménages habitant dans la commune de Bellegarde-sur-Valserine,
- 7,9 M€ sur les ménages résidant dans les communes situées aux alentours de Bellegarde-sur-Valserine,
- et 2,4 M€ sur les ménages du secteur de Collonges essentiellement durant la période 2003-2009.



C.A. (hors apports extérieurs à l'Ain) du pôle commercial bellegardien :

- 2003 : 81,9 M€
- 2009 : 95,9 M€
- 2017 : 101,2 M€

Source : Enquêtes sur les comportements d'achats des ménages de l'Ain - CCI de l'Ain

* : Enquêtes sur les comportements des ménages de la Haute-Savoie - CCI de la Haute-Savoie et enquête de 2018 sur les comportements d'achats des ménages du Bassin Genevois - Schéma Métropolitain d'Aménagement Commercial

Par ailleurs, l'attractivité du pôle commercial bellegardien s'est également accrue entre 2003 et 2017 de :

- 1,2 M€ sur les ménages habitant dans le secteur de Seyssel malgré que ces apports ont diminué de 0,3 M€ durant la période 2009-2017

- et 0,5 M€ sur les ménages résidant dans le secteur de Gex.

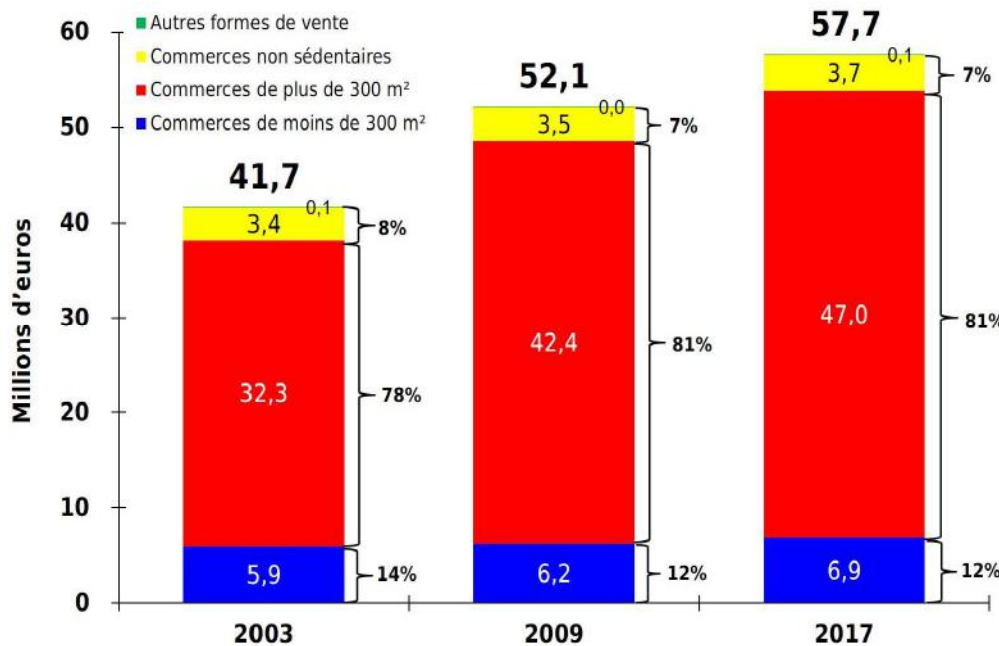
Cependant, l'attractivité du pôle commercial bellegardien a diminué de :

- 0,3 M€ sur les ménages habitant dans le secteur de Nantua,
- 1,1 M€ sur les ménages résidant dans les autres secteurs de l'Ain (*reste Ain*)
- et 1,5 M€ sur les ménages habitant en Haute-Savoie.



Comment le chiffre d'affaires se répartit entre les différentes formes de distribution du pôle commercial ?

Evolution du C.A. alimentaire (hors apports extérieurs à l'Ain) du pôle commercial par forme de distribution



Source : Enquêtes de 2003, 2009 et 2016-2017 sur les comportements d'achats des ménages de l'Ain - CCI de l'Ain

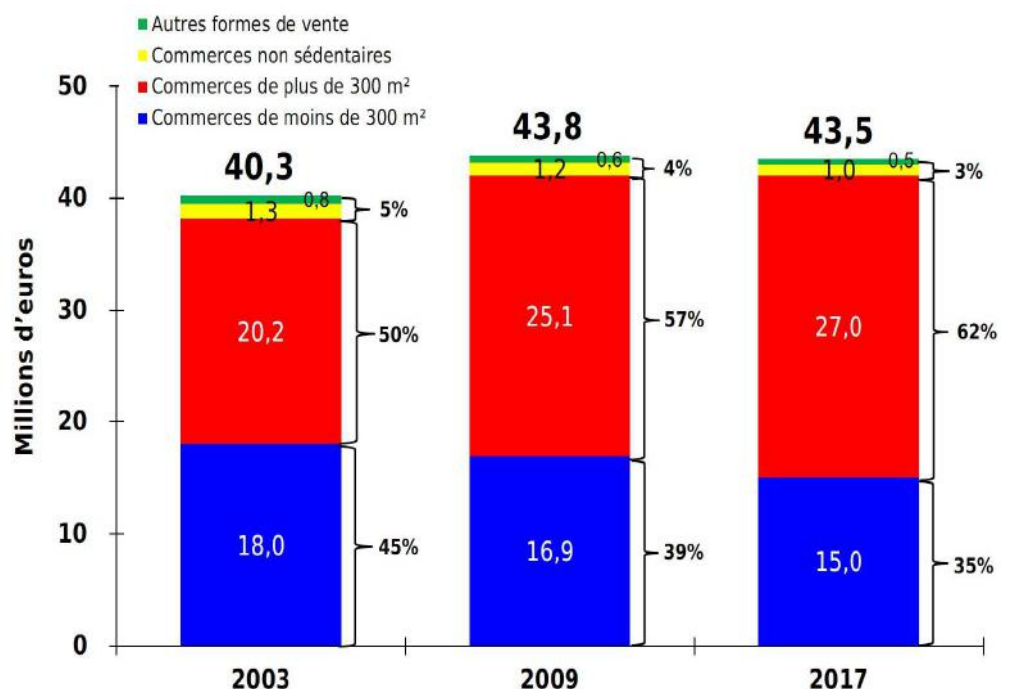
Le chiffre d'affaires (hors apports extérieurs à l'Ain) résultant de la vente de produits alimentaires se partage entre différentes formes de vente :

- 81,5% de ce chiffre d'affaires est réalisé par les commerces de plus de 300 m² de surface de vente contre 81,4% en 2009 et 77,5% en 2003,
- 11,9% par les commerces de moins de 300 m² de surface de vente soit autant qu'en 2009 et 14,2% en 2003
- et 6,7% par les autres formes de distribution (*marché forain, vente ambulante, achats auprès de producteurs, vente entre particuliers...*). Leur part de marché a diminué, elle était de 8,4% en 2003 et de 6,8% en 2009.

Evolution du C.A. non alimentaire (hors apports extérieurs à l'Ain) du pôle commercial par forme de distribution

Le chiffre d'affaires (hors apports extérieurs à l'Ain) résultant de la vente de produits non alimentaires se partage entre les différentes formes de vente :

- 62,0% de ce chiffre d'affaires est réalisé en 2017 par les magasins de plus de 300 m² de surface de vente contre 57,2% en 2009 et 50,1% en 2003. L'évolution globale de leur chiffre d'affaires s'est sensiblement ralenti entre 2009 et 2017.
- 34,5% par les commerces de moins de 300 m² contre 38,7% en 2009 et 44,7% en 2003. Conséquence notamment de la baisse du nombre de magasins, le chiffre d'affaires réalisé par les commerces de moins de 300 m² a diminué d'environ 3 millions d'euros entre 2003 et 2017.
- et 3,5% par les autres formes de distribution (*marché forain, vente ambulante, achats auprès de producteurs, vente entre particuliers...*). Leur part de marché a diminué, elle s'élevait à 4,1% en 2009 et à 5,2% en 2003.



Source : Enquêtes de 2003, 2009 et 2016-2017 sur les comportements d'achats des ménages de l'Ain - CCI de l'Ain

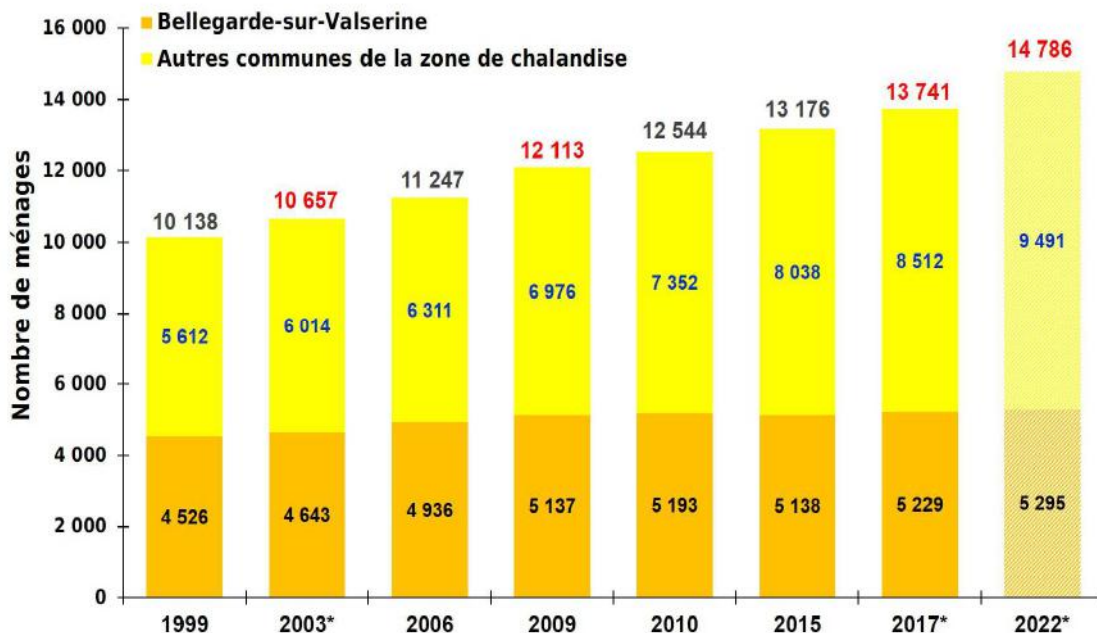


Combien de ménages résideront dans la zone de chalandise à l'horizon 2022 ?

Projection du nombre de ménages de la zone de chalandise (partie Ain) à l'horizon 2022

Selon les projections démographiques, le nombre de ménages résidant dans la zone de chalandise (partie Ain) du pôle commercial bellegardien devrait progresser d'environ 1 040 ménages entre 2017 et 2022 correspondant à une évolution d'environ 7,6% comparable celle estimée dans l'Ain (7,5%).

Quant au nombre de ménages habitant dans la commune de Bellegarde-sur-Valserine, il devrait progresser de près de 70 ménages durant la période 2017-2022 correspondant à une évolution d'environ 1,3%.

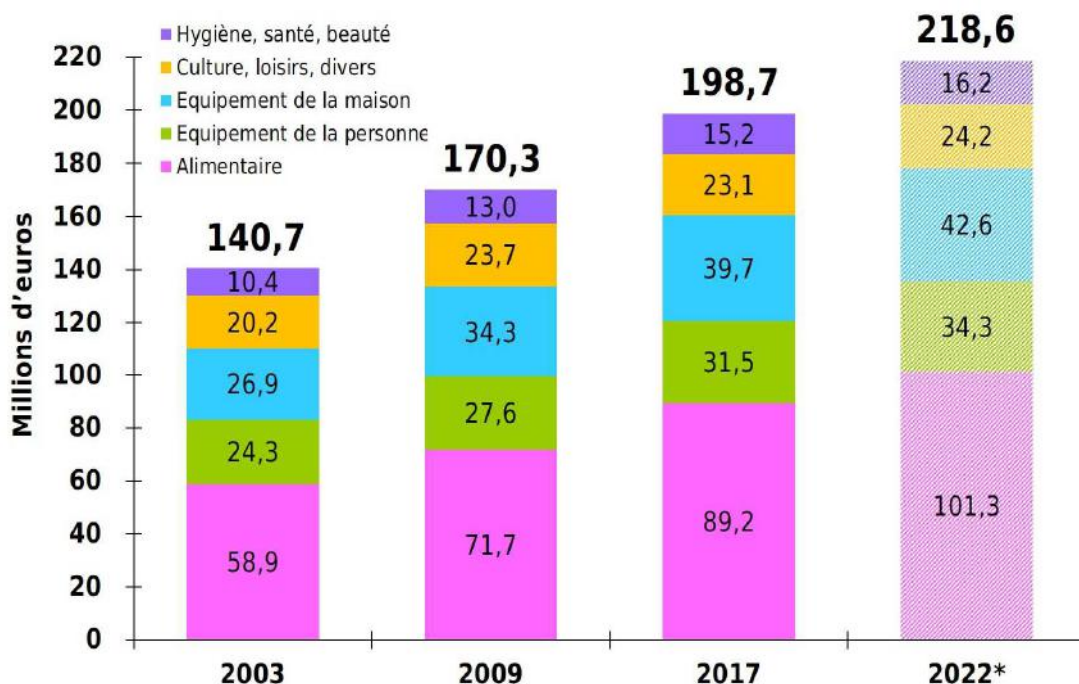


Source : Recensements de la population - INSEE (* : estimation)



A combien s'élèveront les dépenses de l'ensemble des ménages de la zone de chalandise en 2022 ?

Projection des dépenses des ménages de la zone de chalandise (partie Ain) par famille de produits à l'horizon 2022



Source : Enquêtes de 2003, 2009 et 2016-2017 sur les comportements d'achats des ménages de l'Ain - CCI de l'Ain (* : projection)

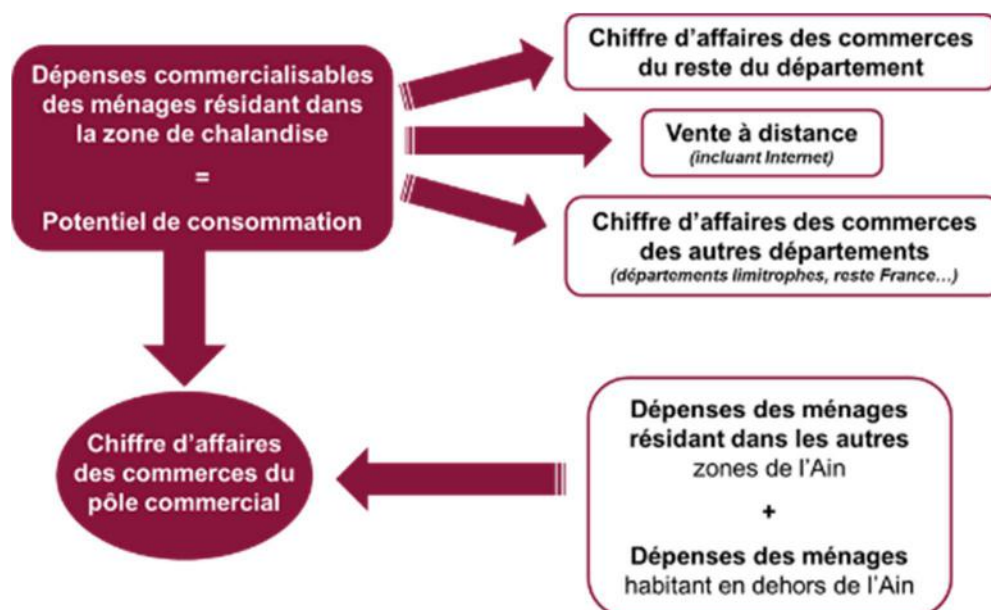
Compte tenu de la projection démographique à l'horizon 2022, tout porte à croire que la croissance de la consommation des ménages résidant dans la zone de chalandise (partie Ain) du pôle commercial bellegardien est appelée à se poursuivre.

Les projections montrent qu'en 2022, ce potentiel de consommation est estimé à près de 219 millions d'euros, soit une croissance moyenne annuelle d'environ 1,9% par rapport à 2017 (inflation incluse) inférieure à celles observées précédemment (3,24% par an durant la période 2003-2009 et 2,23% entre 2009 et 2017).



Lexique

Ménage	Un ménage au sens statistique du terme désigne l'ensemble des occupants d'un même logement sans que ces personnes soient nécessairement unies par des liens de parenté (en cas de cohabitation par exemple). Un ménage peut être composé d'une seule personne.
Familles de produits	Pour des raisons de lisibilité, les 54 produits ont été regroupés en 5 grandes familles de produits : <ul style="list-style-type: none"> • Alimentaire : ensemble de produits alimentaires hors restauration • Équipement de la personne : vêtements, chaussures, maroquinerie, bijouterie, optique, accessoires d'habillement... • Équipement de la maison : meubles, électroménager, linge de maison, vaisselle, bricolage, produits d'entretien... • Culture-loisirs : TV, hifi, téléphonie, informatique, matériel photo, articles de sport (hors vêtements), journaux, loisirs créatifs, jouets, livres, CD, DVD... • Hygiène-santé : pharmacie, produits de toilette, produits de beauté...
Dépenses commercialisables ou Potentiel de consommation	Il s'agit du budget annuel global que consacrent les ménages d'une zone de chalandise à l'achat des produits alimentaires et non alimentaires dans les commerces de détail quel qu'en soit le type (commerce de moins de 300 m ² de surface de vente, commerce de plus de 300 m ² de surface de vente, marché forain, vente par correspondance (dont Internet)... Les dépenses sont calculées pour chacun des 52 secteurs d'enquête et chacun des 54 produits alimentaires et non alimentaires de consommation courante considérés dans l'enquête.
Flux commerciaux attraction - évasion	Ces dépenses peuvent être réalisées au sein même de la zone de chalandise (attraction interne) ou à l'extérieur (évasion) L' attraction interne correspond à ce que les ménages d'une zone achètent dans les commerces de leur zone (ou du pôle commercial étudié). L' évasion correspond à ce que les ménages d'une zone achètent en dehors de leur zone. Par rapport à une zone considérée, l' attraction externe correspond à ce que les ménages résidant en dehors cette zone dépensent dans les commerces de la zone considérée (ou du pôle commercial étudié).



Taux d'emprise	Le taux d'emprise est la part du chiffre d'affaires d'un pôle commercial réalisée à partir des dépenses des ménages d'une zone géographique (par exemple la zone de chalandise)
Taux d'évasion	Le taux d'évasion est la part des dépenses des ménages d'une zone de chalandise, réalisée en dehors de cette zone.
Zone de chalandise ou zone d'attraction	Elle correspond à la zone géographique dans laquelle habite la majeure partie de la clientèle d'un pôle commercial étudié.
Formes de vente	<ul style="list-style-type: none"> • Les commerces de moins de 300 m² : il s'agit de tous les magasins qui vendent des produits au détail et dont la surface de vente est inférieure à 300 m² (superettes (moins de 300 m²), épiceries, boulangeries, magasins de vêtements, de chaussures...), quelle que soit leur statut d'exploitation (succursale, indépendant, franchisé). • Les commerces de plus de 300 m² ou grandes surfaces : il s'agit de tous les magasins qui vendent des produits au détail et dont la surface de vente est supérieure ou égale à 300 m² (superettes (entre 300 et 400 m²), supermarchés (entre 400 et 2 500 m²), hypermarchés (2 500 m² et plus) hard-discounts, magasins populaires, grandes surfaces spécialisées alimentaires ou non alimentaires, drive). • Les commerces non sédentaires : il s'agit des marchés forains, des foires et salons, des commerçants ambulants, les tournées, les livraisons à domicile... • La vente à distance (VAD) : il s'agit de la vente par correspondance traditionnelle mais aussi des sites de vente sur Internet. • Les autres formes de vente : cette catégorie regroupe principalement les achats directs effectués directement auprès des producteurs, de grossistes, de particuliers mais aussi le démarchage à domicile...
Pôle commercial	Un pôle commercial est un ensemble de lieux de vente constituant une entité homogène et représentative du point de vue de son attractivité. Selon leur composition, les pôles commerciaux peuvent être de taille diverse : une agglomération, un agrégat de communes, une commune.
Secteur d'enquête	<p>Un secteur d'enquête est :</p> <ul style="list-style-type: none"> • soit une partie de commune (somme de quartiers "Iris INSEE") pour Bourg-en-Bresse et Oyonnax • soit une commune entière pour Ambérieu-en-Bugey, Bellegarde-sur-Valserine et Belley • soit un agrégat de communes correspondant, pour la plupart, aux cantons de l'Ain avant la parution du décret n°2014-147 du 13 février 2014.



Pour cette 7^e enquête sur les comportements d'achats des ménages, l'Ain a été découpé en 52 secteurs d'enquête en tenant compte des découpages géographiques des précédentes enquêtes afin de permettre les comparaisons.

En règle générale, chaque secteur géographique est représenté par un échantillon d'environ 30 à 50 questionnaires correspondant à autant de ménages représentatifs enquêtés.



Comprendre les comportements d'achats
des ménages de l'Ain avec l'Observatoire du Commerce

www.ain.cci.fr

L'Observatoire du Commerce :

- un OUTIL au service des entreprises
- un OUTIL au service des territoires
- un OUTIL au service de l'aménagement

Chambre de Commerce et d'Industrie de l'Ain
Hôtel Consulaire - 1 rue Joseph Bernier - CS 60048
01002 Bourg-en-Bresse Cedex
T. 04 74 32 13 00



cci@ain.cci.fr www.ain.cci